

Nos vœux

A l'occasion de la Fête de la Jeunesse et de la commémoration du 68^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, "Libération" présente ses vœux déferents à S.M le Roi Mohammed VI et à l'ensemble des membres de la famille Royale.



Fête de la Jeunesse

Un engagement Royal sans faille en faveur des jeunes
68^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple
Une épopée nationale sans cesse renouvelée

Pages 2 et 4



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9395

Du Vendredi 20 au Dimanche 22 Août 2021

Le Premier secrétaire intervenant sur les ondes d'Al Oula

Driss Lachguar : *L'USFP n'a eu de cesse d'appeler à un Etat fort et juste et à une société moderniste et solidaire*

La priorité de notre parti, c'est la défense du droit à la vie, à la santé, à l'éducation, à l'emploi et au logement



Page 5

La France exige le vaccin aux voyageurs en provenance du Maroc



Page 6

Nour-Eddine Sallouk, président de Surfrider Foundation Maroc
Les déchets aquatiques proviennent à 80% de l'intérieur des terres



Pages 14-15

Raja-Ittihad Jeddah, le dernier choc de la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions
Les Verts déterminés à étoffer leur palmarès par un deuxième trophée régional



Page 23

68^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple

Une épopée nationale sans cesse renouvelée

Actualité

La Révolution du Roi et du peuple, dont les Marocains célèbrent vendredi le 68^{ème} anniversaire, est l'occasion de mettre en valeur la portée et la profonde symbolique d'une épopée sans cesse renouvelée pour construire et élever les édifices de la Nation et sauvegarder son intégrité territoriale.

Ainsi, dans une ambiance d'enthousiasme et de mobilisation continue, le peuple marocain ainsi que la famille de la résistance et de l'Armée de libération commémorent cet anniversaire riche en leçons de patriotisme, un événement gravé dans la mémoire historique du Royaume en termes de quête de liberté, d'indépendance et d'unité de la Patrie, sous la conduite du glorieux Trône Alaouite.

Le 20 août 1953, les autorités coloniales, indique le Haut-commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, ont contraint à l'exil le héros de la libération et de l'indépendance, feu SM le Roi Mohammed V, dans le dessein d'éteindre la flamme de la lutte nationale.

Or, cet acte odieux n'a fait que

susciter une forte mobilisation du peuple marocain qui s'est soulevé dans toutes les régions du pays pour défendre la grandeur du pays, protéger la souveraineté du Royaume et réclamer avec force le retour du regretté Souverain, symbole de l'unité de la Nation.

La résistance de tout un peuple a fait plier la puissance coloniale qui n'a eu d'autre choix que de libérer le Père de la Nation qui a fait un retour triomphal dans son pays, apportant la bonne nouvelle de la fin du protectorat et de l'avènement de l'indépendance et de la liberté.

Cette épopée est une étape historique importante et décisive dans le processus de la lutte nationale que les Marocains ont menée pendant des décennies et des générations pour s'affranchir du joug colonial, donnant l'exemple de l'attachement indéfectible entre les composantes du peuple marocain, pour la défense de leurs valeurs sacrées et leurs constantes nationales, souligne le Haut-commissariat.

L'épopée de la Révolution du Roi et du peuple occupe une place de choix dans le cœur de chaque Marocain, car elle est porteuse des

valeurs de patriotisme, de fierté d'appartenance nationale, de sacrifice, d'engagement et de victoire de la volonté du Trône et du peuple.

La famille de la résistance et de l'Armée de libération a saisi l'occasion de cette commémoration pour réaffirmer sa mobilisation continue derrière Sa Majesté le Roi Mohammed VI, afin de défendre l'intégrité territoriale du Royaume, de contribuer à la dynamique d'édification du Maroc moderne et prospère et de faire face à toutes les manœuvres visant à porter atteinte à ses causes sacrées.

Cérémonie dans le plus strict respect des mesures sanitaires

Le Haut-commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération organise, aujourd'hui vendredi à Rabat, une cérémonie à l'occasion du 68^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple.

Cette manifestation, qui sera organisée dans le plus strict respect des mesures sanitaires énoncées par les pouvoirs publics, sera une occasion idoine de se remémorer les leçons du patriotisme marocain authentique et d'inculquer ces valeurs aux générations futures, a indiqué un communiqué du Haut-commissariat.

A cette occasion, un hommage sera rendu à des anciens résistants et membres de l'Armée de libération des préfectures de Rabat et Salé et de la province de Khémisset.

De même, des subventions seront remises aux familles d'anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération se trouvant dans le besoin, ainsi qu'aux enfants d'anciens résistants auto-employés ou entrepreneurs de la région de Rabat-Salé-Kénitra.



A l'occasion de la Fête de la Jeunesse.

La Directrice Générale et l'ensemble du personnel de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents au

GUIDE SUPRÊME DE LA NATION

Puisse Dieu accorder santé et longue vie à Sa Majesté le Roi ainsi qu'à Son Altesse Royale le PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN, Son Altesse Royale la PRINCESSE LALLA KHADIJA, Son Altesse Royale le PRINCE MOULAY RACHID et à TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.



Agence Nationale de la Conservation Foncière,
du Cadastre et de la Cartographie



الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية
والمسح العقاري والخرائطية

Fête de la Jeunesse



A L'OCCASION de la fête de la jeunesse, commémorant le 58^{ème} anniversaire de **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI**, que Dieu l'assiste, le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents au **GUIDE SUPREME DE LA NATION**.

Puisse Dieu accorder longue vie à **SA MAJESTE LE ROI** et le combler en les personnes de Son Altesse Royale le **PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN**, de Son Altesse Royale la **PRINCESSE LALLA KHADIJA** et de Son Altesse Royale le **PRINCE MOULAY RACHID**, ainsi que de tous les membres de la **FAMILLE ROYALE**.

Fête de la Jeunesse

Un engagement Royal sans faille en faveur des jeunes

La Fête de la Jeunesse, qui sera célébrée samedi par le peuple marocain, offre l'occasion de mettre en avant l'engagement sans faille de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de la promotion de la place des jeunes dans la dynamique sociale et de leur participation politique et économique.

Cet événement, qui coïncide cette année avec le 58ème anniversaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, permet ainsi de jeter la lumière sur les efforts déployés par le Souverain pour la valorisation et l'épanouissement de cette frange de la population, placée au cœur du processus de développement.

En effet, S.M le Roi n'a eu de cesse, depuis son accession au Trône de ses Glorieux Ancêtres, de multiplier les initiatives et les gestes pour garantir l'épanouissement social et culturel des jeunes, qui représentent près du tiers de la population, protéger leur santé physique et mentale, les préserver de toute déviance ou aléa social, et leur assurer des formations qualifiantes qui leur permettent de contribuer, pleinement et de manière efficiente, aux activités productives et au développement de leur société dans tous les domaines.

Centres de formation, de qualification et d'insertion pour jeunes, centres socio-éducatifs, complexes socio-sportifs, espaces de prise en charge des jeunes souffrant de conduites addictives, espaces dédiés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, promotion des activités génératrices de revenus, programme d'appui à l'accès au financement des jeunes porteurs de projets, autant de structures et d'initiatives qui consacrent la politique de proximité et l'approche Royale d'un développement humain, inclusif et durable.

Destinées à préparer les jeunes pour des lendemains meilleurs, à promouvoir et stimuler leur créativité et à valoriser les potentialités dont ils sont porteurs, ces structures et actions témoignent, sans ambages, du souci permanent du Souverain de demeurer à l'écoute des préoccupations spécifiques et lé-



gitimes des jeunes où qu'ils soient et quelles que soient leurs conditions socioéconomiques.

Cette Haute Sollicitude Royale envers les jeunes s'est aussi manifestée au moment de l'élaboration du nouveau modèle de développement. En fait, S.M le Roi avait, dans Son discours à la Nation à l'occasion du 65ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple (20 août 2018), insisté sur "la nécessité de placer les questions de la jeunesse au cœur du nouveau modèle de développement".

La Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), créée par le Souverain à cet effet, a d'ailleurs veillé à ce que les jeunes soient impliqués dans le processus de consultations engagé et que leurs attentes et préoccupations soient prises en compte dans le rapport final.

Ainsi, le rapport général de la CSMD, dont la cérémonie de présentation a été présidée par

Sa Majesté le Roi, le 25 mai dernier, prévoit parmi les choix stratégiques du nouveau modèle de développement l'inclusion et l'épanouissement des jeunes, en multipliant les opportunités et voies de participation.

Selon ce rapport, le développement du Maroc repose sur une jeunesse libre, épanouie, compétente, entreprenante et citoyenne qui s'accomplit, réalise ses potentialités et contribue au développement de son pays.

De même, "un des enjeux critiques et majeurs du Maroc est de fournir à ces jeunes les compétences dont ils ont besoin, de leur offrir des opportunités qui améliorent leurs perspectives d'avenir, et de leur garantir des espaces d'expression, de participation citoyenne et de prise d'initiative, renforçant ainsi leur esprit de civisme, leur attachement aux fondamentaux de la Nation et leur mobilisation active au développement de leur pays", estime la

CSMD, notant que les écoutes citoyennes ont fait émerger une demande importante des jeunes Marocains pour des voies d'épanouissement, leur permettant de s'exprimer, se réunir, entreprendre et de mener des initiatives.

Ces demandes concernent aussi bien la culture, les arts, le sport, que les espaces publics d'expression et de création et s'ajoutent aux attentes liées aux services publics de qualité (notamment pour l'éducation, la santé et le transport).

Afin d'atteindre ces objectifs et de répondre à ces demandes, la Commission propose trois principaux leviers, à savoir le renforcement du système d'insertion professionnelle des jeunes à travers de nouvelles approches d'orientation et d'accompagnement et des liens plus solides avec le monde du travail.

Il s'agit également de la mise en place d'un programme national intégré de la jeunesse, géré dans les territoires par des enti-

tés professionnelles sous contrat de performance, et d'un service civique national pour renforcer la participation citoyenne et l'esprit de civisme des jeunes et consolider leurs compétences et leur employabilité.

Jouissant de la citoyenneté pleine et entière, avec les droits et les obligations qui en découlent, les jeunes du Maroc sont appelés, aujourd'hui plus que jamais, à s'investir de manière constructive dans les transformations que connaît la société, tout en demeurant attachés aux constantes de l'identité nationale et ouverts aux idéaux universels.

La Fête de la Jeunesse est une occasion privilégiée pour célébrer ces jeunes, vraie richesse de la Nation, pour dresser le bilan des initiatives entreprises en leur faveur, et pour réfléchir aux actions à mener à même de dynamiser leur participation au processus d'évolution politique, économique et sociale du Maroc.

Le Premier secrétaire intervenant sur les ondes d'Al Oula

Driss Lachguar : L'USFP n'a eu de cesse d'appeler à un Etat fort et juste et à une société moderniste et solidaire



La priorité de notre parti, c'est la défense du droit à la vie, à la santé, à l'éducation, à l'emploi et au logement



« Nous avons besoin aujourd'hui d'un gouvernement qui doit assurer la protection sociale des Marocains au cours de la prochaine étape », a mis en exergue le Premier secrétaire de l'USFP lors de son passage à l'émission « Noukta ila sat » (Point à la ligne) mercredi 18 août sur la chaîne de télévision publique Al Oula.

Il a précisé que les projets et les chantiers annoncés par S.M le Roi s'inscrivent dans le même sens du projet sociétal de l'USFP et, par conséquent, « nous devons y prendre part en toute responsabilité », tout en précisant que l'USFP, issu du Mouvement national et de la résistance, « est toujours au service des causes nationales ».

S'agissant du programme électoral présenté par l'USFP pour les prochaines échéances électorales, le dirigeant du parti de la Rose a soutenu que l'USFP est « un parti productif et innovant », tout en précisant que « c'est l'USFP qui a appelé à un Etat fort et juste et à une société moderniste et solidaire ». Il a en même temps souligné que le programme du parti découle des directives Royales en matière de protection sociale pour tous les Marocains.

Pour Driss Lachguar, la priorité de notre parti, c'est la défense des droits à la vie, à la santé, à l'éducation, à l'emploi et au logement, tout en soulignant la nécessité de la justice fiscale, de l'élargissement de l'assiette fiscale et de la lutte contre l'évasion fiscale pour renforcer la trésorerie de l'Etat et financer les chantiers que connaît notre pays.

De même, le Premier secrétaire de l'USFP a indiqué que l'USFP est le seul parti à avoir proposé une plateforme pour faire face à la pandémie de Covid-19, et l'a communiquée à toutes les organisations internationales avec lesquelles il travaille, et ce avant même que le chef du gouvernement ne propose des mesures pour lutter contre la pandémie au Parlement. Pour rappel, le dirigeant itihadi fait allusion ici à la « Plateforme d'orientation pour l'encadrement du dialogue itihadi concernant la conjoncture actuelle » élaborée en décembre 2020, laquelle conjoncture est marquée notamment par la crise engendrée par la pandémie de Covid-19. Dans ce document, il avait rappelé que cette pandémie devrait être une opportunité pour le lancement d'un modèle de développement sur des bases saines.

Driss Lachguar a également affirmé, lors de cette émission, que l'USFP avait dès le début de la crise sanitaire appelé à la formation d'un gouvernement d'union nationale, mais cette proposition a été mal comprise par certains partis de la majorité. "J'ai dit que si la pandémie se propage, nous avons besoin d'un gouvernement d'union nationale, pour faire face à ses répercussions économiques, sociales, sanitaires et psychologiques, et il y a ceux au sein de la majorité qui n'ont pas compris cette idée. Nous avons constitué un front fort pour faire face à l'épidémie, sous la direction de S.M le Roi », tout en soulignant que grâce aux décisions proactives du Souverain, « nous avons pu gérer la pandémie avec sagesse et perspicacité ».

Et de préciser que le gouvernement a pu gérer cette étape parce que S.M le Roi suivait de près toutes les actions concernant la lutte contre la pandémie.

Par ailleurs, Driss Lachguar a souligné qu'il n'est pas possible de faire de belles promesses aux Marocains, au vu de la situation dans notre pays, tout en appelant à « la nécessité de préserver

les acquis et les emplois et d'assurer les moyens de subsistance des Marocains, et nous espérons que la pandémie prendra fin pour qu'on puisse atteindre le taux de croissance que nous avons annoncé dans notre programme ».

En revanche, Driss Lachguar a estimé que le chef du gouvernement se comportait comme chef de son parti uniquement, et non pas en tant que chef de la coalition qui formait le gouvernement et, partant, il a maintes fois décliné les demandes appelant à tenir des réunions de la majorité pour débattre de sujets d'actualité.

Il a également fustigé la tendance conservatrice qui avait pris des mesures et des décisions impopulaires et antisociales, comme la liquidation de la Caisse de compensation ou le gel de recrutement dans la fonction publique, ajoutant que de nombreux rapports nationaux avaient confirmé la justesse de plusieurs choix que l'USFP avait proposés et pour lesquels il avait milité pendant un demi-siècle.

Concernant les alliances, le dirigeant socialiste a mis les points sur les i en soutenant qu'il est prématuré d'évoquer ce sujet avant la tenue des élections. Mais il a quand même précisé que « nous sommes un parti de gauche, nous ne pouvons nouer des alliances qu'avec ceux qui se positionnent à gauche, en plus avec les vrais libéraux qui croient en la liberté, la démocratie et l'égalité. C'est le cadre de nos alliances en fonction des programmes et des résultats de chaque parti ».

S'agissant de la révision du Code pénal, le Premier secrétaire a plaidé

pour la refonte de ce Code pour qu'il soit moderne et respectueux des droits et libertés. « L'une de nos faiblesses à l'étranger est le Code pénal, donc il doit être moderne et respectueux des libertés et des droits, et je ne trouve pas de justification à certains articles et dispositions » dans cette loi, a-t-il martelé.

Driss Lachguar a aussi réitéré son appel à une véritable réforme de la fonction publique, de manière à ce que tous les fonctionnaires jouissent des mêmes droits, en mettant l'accent sur la nécessité du recrutement au niveau régional en vue de combler les carences en matière de ressources humaines dont souffrent certaines régions dans tous les domaines.

Par ailleurs, le Premier secrétaire a souligné que l'implication de l'USFP dans toutes les réformes découle de sa vision concernant la construction d'un avenir meilleur pour les Marocains, tout en affirmant qu'il y aura un renouvellement dans les listes de candidats lors des prochaines élections, et qu'il y a de nouveaux visages qui ont évolué au sein du parti, et d'autres qui ont rejoint l'USFP. Il a également précisé qu'il y a des têtes de liste qui ont boycotté l'USFP pendant presque vingt ans et qui se présentent au nom du parti de la Rose aux élections grâce au succès du processus de réconciliation et d'ouverture entamé par la direction du parti.

« Nous avons été ouverts à tout le monde, et nous avons tenu à demander à chacun d'assumer ses responsabilités, et nous n'avons exclu personne », a tenu à préciser Driss Lachguar.

Mourad Tabet



L'USFP est le seul parti à avoir proposé une plateforme pour faire face à la pandémie de la Covid-19

La France exige le vaccin aux voyageurs en provenance du Maroc



Il n'y a pas que le ministère de la Santé qui s'inquiète de l'évolution de la situation sanitaire dans le pays. A l'extérieur, de plus en plus de pays regardent en direction du Maroc avec méfiance. Comme en témoignent la France et les Etats-Unis.

En Hexagone, le Maroc fait désormais partie de la liste des pays dits «rouges». En clair, cette décision publiée sur le Journal officiel

de la République française, hier, signifie que du point de vue de la France, le Maroc est un pays où la circulation active du virus est observée avec une présence de variants préoccupants.

Une telle décision implique un changement dans les conditions d'accès au territoire français, mais pas pour les personnes immunisées. Concrètement, les voyageurs vaccinés en seront exemptés, pour peu

qu'ils présentent un justificatif vaccinal, en conformité avec l'un des vaccins reconnus en France (Pfizer/Comirnaty, Moderna, AstraZeneca/Vaxzevria/Covishield, Janssen). Pour que le schéma vaccinal de Janssen soit complet, les autorités françaises ont défini un délai de 28 jours après l'administration d'une dose du vaccin Janssen, et 7 jours après les autres vaccins reconnus par Matignon.

En revanche, s'agissant des personnes non vaccinées, la situation se complique. Désormais, les voyageurs en provenance du Maroc, non vaccinés, devront justifier d'un motif impératif, présenter un test négatif et observer un isolement de 10 jours à leur arrivée en France. La déclaration d'un motif impératif devra être soutenue par un justificatif et le test PCR ou antigénique négatif devra avoir moins de 48

heures.

De l'autre côté de l'Atlantique, les Etats-Unis ont également élevé leur degré de vigilance à l'égard du Maroc. En effet, le Centre américain pour le contrôle et la prévention des maladies (Center for Disease Control and Prevention), demande aux ressortissants américains de s'assurer "d'être parfaitement vaccinés avant de vous rendre au Maroc." Et de rappeler que "les voyageurs non vaccinés doivent éviter tout voyage non essentiel au Maroc, un pays où la propagation de l'épidémie est préoccupante, malgré un taux de vaccination de plus en plus élevé.

En effet, d'après le bilan épidémiologique de mercredi, sur les 46.396 tests effectués, 9.703 nouveaux cas ont été signalés. Soit un taux de positivité de 20,91%. 103 décès ont été enregistrés et le nombre de patients en réanimation a atteint 2.295, dont 77 sous intubation invasive. Le taux d'occupation des lits de réanimation redescend à 48,4%. Pour ce qui est de la campagne de vaccination, elle se poursuit sur un rythme assez élevé.

582.260 doses ont été administrées en 24h, du mardi au mercredi, dont 220.800 premières doses et 361.460 deuxièmes doses. Au total, 16.961.675 personnes ont reçu la première dose et 12.341.745 personnes ont reçu la deuxième dose.

C.E

Le vrai du faux autour de la campagne de vaccination

La campagne de vaccination lancée au Maroc et dans le monde est à l'origine d'un flot de "fake-news" relayées par des sites d'information et sur les réseaux sociaux. La MAP fait le tri entre l'intox et les bonnes informations pour une meilleure sensibilisation:

- Hospitalisation systématique des enfants de moins de 15 ans atteints de la Covid-19. FAUX

- Fièvre, maux de tête, troubles digestifs, fatigue, sensation de malaise, vomissements, douleurs musculaires ou articulaires, les effets secondaires des vaccins sont plus graves que la Covid. FAUX

- La vaccination anti-covid est déconseillée en cas d'allaitement. FAUX

- Les décès de patients atteints de la Covid-19 sont dus à une prétendue pénurie d'oxygène à l'hôpital Mohammed V à Safi. FAUX

- Le nombre de primo-vaccinés est

de 16.740.875, alors que celui des personnes complètement vaccinées (1ère et 2ème doses) s'élève à 11.980.285. VRAI

- Le ministère de la Santé a annoncé l'élargissement de l'opération de vaccination anti-Covid au profit des jeunes âgés de 18 ans et plus. VRAI

- Un nouveau centre de vaccination contre la Covid-19 a été aménagé au sein de l'Institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé (ISPITS), près de l'hôpital Hassan II d'Agadir. VRAI

- Le nombre de patients intubés et des décès ont respectivement progressé de 42 et 36% suite à la résurgence du virus dans toutes les régions du Royaume. VRAI

- La protection contre la Covid-19 par la vaccination est meilleure après une infection par la maladie, selon les résultats d'une étude sur l'immunité au coronavirus, dévoilés en Suisse.

Face au variant Delta

Pfizer perd son efficacité plus rapidement qu'AstraZeneca

Le vaccin de Pfizer/BioNtech est plus efficace pour lutter contre les infections liées au variant Delta du coronavirus que celui d'Oxford/AstraZeneca, mais son efficacité décline plus rapidement, révèle jeudi une étude britannique.

Les chercheurs de l'université d'Oxford, qui a codéveloppé l'un des deux sérums, ont examiné entre décembre 2020 et août 2021 des prélèvements effectués sur plus de 700.000 participants.

Cette analyse a révélé que, pour les infections à charge virale élevée, un individu ayant reçu sa deuxième dose de vaccin Pfizer un mois auparavant était 90% plus protégé contre le variant Delta qu'une personne non vaccinée. Ce chiffre tombe à 85% après deux mois, puis à 78% après trois mois.

Les personnes ayant reçu les deux injections du vaccin AstraZeneca sont elles protégées à 67% après un mois, 65% après deux mois et 61% après trois mois. Après quatre à cinq mois, le niveau de protection offert par les deux vaccins devient similaire selon l'étude, qui n'a pas encore été validée par des pairs.

Ces chiffres "représentent vraiment un déclin" d'efficacité pour le vaccin de Pfizer, a expliqué le docteur Koen Pouwels, qui a travaillé sur l'étude, tandis que pour AstraZeneca "les différences (d'un mois à l'autre) sont liées au hasard, c'est-à-dire qu'il pourrait n'y avoir aucun changement dans la protection".

Le chercheur a tout de même insisté sur le fait que malgré "ces baisses légères de protection", "l'efficacité globale (des deux vaccins) reste très élevée", soulignant que les chercheurs avaient étudié la protection globale et non le niveau de protection contre les formes graves et hospitalisations, "deux données très importantes pour évaluer l'efficacité des vaccins".

Cette étude intervient alors que plusieurs pays, dont le Royaume-Uni, envisagent de lancer une campagne de rappel avec une troisième dose du vaccin.

Le gouvernement britannique a ainsi annoncé fin avril avoir acquis 60 millions de nouvelles doses du vaccin Pfizer afin de mettre en place à l'automne un programme de rappel à destination des personnes les plus vulnérables.

L'incendie de la forêt Sougna contrôlé

L'incendie qui s'est déclaré, ce week-end, dans la forêt "Sougna", située entre les communes de Tanakoub et Dardara (province de Chefchaouen), est "contrôlé", après avoir ravagé environ 1.100 hectares de végétation, a annoncé mercredi le chef du Centre national de gestion des risques climatiques forestiers, Fouad Assali.

"Le feu, qui a éclaté, samedi vers 14h30, dans la forêt Sougna est actuellement contrôlé", a déclaré à la MAP, M. Assali, notant que les équipes d'intervention resteront sur les lieux pour faire face à un

éventuel redémarrage du feu. La superficie calcinée est estimée à environ 1.100 hectares, dont 60% sont des espèces secondaires, a-t-il précisé.

Quelque 520 éléments des Eaux et forêts, de la Protection civile, des Forces auxiliaires, des Forces armées royales et de la Gendarmerie royale, ainsi que des autorités locales ont été mobilisés pour venir à bout de cet incendie, appuyés par des moyens techniques terrestres, quatre avions "Canadair" des Forces Royales Air et de quatre avions Turbo truck de la Gendarmerie royale.

Secousse tellurique dans la province de Khémisset

Une secousse tellurique de magnitude 3,92 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée mercredi, dans la commune de Sfassif (province de Khémisset), a indiqué l'Institut national de géophysique (ING).

La secousse, dont l'épicentre est situé dans la commune de Sfassif, s'est produite à 17H 48min

55sec (GMT+1), a précisé le Réseau national de surveillance et d'alerte sismique, relevant de l'Institut, dans un bulletin d'alerte sismique.

Survenue à une profondeur de 17 kilomètres, la secousse, qui a été ressentie, s'est produite à une latitude de 33.940°N et une longitude de 5.879°W, selon la même source.

Pour faire face à la vague de chaleur Les habitants de Marrakech changent leurs habitudes



Face à cet épisode caniculaire que traverse le Maroc ces derniers jours et la ville de Marrakech en particulier, les habitants de la cité ocre changent leurs habitudes pour être en mesure de résister à cette hausse vertigineuse de la température, qui intervient cette année dans un contexte spécifique marquée par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

En milieu de la journée, période durant laquelle le mercure atteint son summum, Marrakech est noyée dans le calme absolu prenant les allures d'une ville fantôme, a constaté, sur place, une équipe de M24, la chaîne de télévision de l'information en continu de la MAP.

En effet, cette température caniculaire dans le contexte de la pandémie de la Covid-19 a contraint les habitants de la cité impériale à se terrer chez eux.

La mythique Place de Jemâa El Fna, cœur battant de Marrakech et la fameuse mosquée de la Koutoubia ont elles aussi pris les allures de lieux délaissés et déserts.

En temps normal noir de monde, bruyants et bouillonnants à longueur de journée, ces sites touristiques commencent à partir de midi de se vider de leurs visiteurs en attendant le soir, à l'exception des cafés et kiosques de jus de fruits de la célèbre place, où affluent les rares visiteurs et habitants de la cité ocre pour se rafraîchir.

"Les vagues de chaleur, qui deviennent récurrentes ces dernières années ne nous font plus peur, nous sommes habitués à cette canicule. C'est la pandémie de la Covid-19, qui a perturbé le cours normal de notre vie", nous confie avec humour Mustapha Hamdane, un dompteur de dromadaires, qui propose des balades à dos de chevaux, poneys et dromadaires près des célèbres jardins de la Menara.

"Nous devons être patients et résister face à cette double épreuve. Je suis sûr qu'avec l'assistance de Dieu, nous surmonterons cette épreuve dure", a-t-il dit avec assurance, qui en dit long sur la foi et la sagesse des habitants de la cité ocre. Dans une déclaration à M24, M. Hamdane a expliqué que les activités commerciales et touristiques tournent au ralenti pendant la journée à cause de la canicule.

En effet, en cette période caniculaire, les Marrakchis attendent le soir ou le matin très tôt, quand la météo est plus clémente, pour faire leurs courses ou se promener.

Ceux qui s'aventurent à sortir durant ce soleil de plomb, où pas un vent ne souffle, privilègent les espaces verts, disséminés un peu partout dans la cité ocre, à la recherche de la fraîcheur ou fréquentent les cafés, qui rivalisent entre eux par l'installation de climatisation en tout genre.

Notre interlocuteur a expliqué que les habi-

tants de cette cité impériale ont adopté au fil du temps les bons réflexes pour préserver leur santé et résister aux vagues de chaleur devenues plus récurrentes et plus dures à supporter ces dernières années.

"Vigilance s'impose : Il faut prêter une attention toute particulière aux personnes les plus fragiles (nouveau-nés et personnes âgées), éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, mais surtout bien se rafraîchir pour éviter une déshydratation du corps", a-t-il indiqué.

"Pour réhydrater son corps, qu'y a-t-il de mieux qu'un bon thé chaud et sucré, mieux absorbé par l'organisme qu'un liquide froid", confie-t-il avec humour, se réjouissant que les décès dus à la hausse de la température soient rares au Maroc par rapport à l'Europe et l'Amérique du Nord, parce que notre corps et nos habitudes se sont au fil du temps adaptés avec les épisodes de la canicule, a-t-il dit.

En cette semaine particulièrement chaude, l'équipe de M24 a constaté que les commerçants, artisans, et gérants de cafés et de lieux de restauration ont recouru à tous les moyens pour se rafraîchir et rafraîchir leurs clients.

Plus loin, notre équipe a constaté qu'avec la fermeture des piscines municipales en raison des mesures préventives adoptées par les autorités compétentes, certaines fontaines publiques

se sont transformées en véritables piscines de rue pour les enfants en quête de fraîcheur.

Mais cet épisode de canicule est difficile à supporter plus particulièrement pour les personnes qui travaillent à l'extérieur (ouvriers du BTP, chauffeurs de taxis, ...).

Pour résister à la hausse des températures, ces travailleurs ont tendance à multiplier les moyens pour se rafraîchir : courtes pauses à l'ombre pour se désaltérer et éviter le risque d'insolation, baisse du nombre d'heures de travail, mais surtout travailler durant les heures où le climat est beaucoup plus clémente.

Particulièrement exposés à un soleil ardent, les chauffeurs de taxi avouent de leurs côtés que c'est pénible de conduire toute la journée dans ces conditions surtout si on ne dispose pas d'un système de climatisation au sein du taxi.

"Il fait chaud aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du taxi. Je suis obligé de faire des pauses après chaque deux ou trois heures de travail", assure un chauffeur de taxi que nous avons rencontré. Les rares habitants que notre équipe a rencontrés, assurent que de plus en plus d'habitants de la cité ocre fuient les vagues de chaleur pour gagner les refuges et les zones de montagnes plus clémentes.

Dans ce cadre, il est à souligner que la vallée de l'Ourika, les régions d'Amizmiz et d'Imilil, qui constituent des oasis de fraîcheur aux portes de Marrakech et des destinations prisées pendant ces vagues de chaleur, enregistrent des records de fréquentation.

D'autres habitants avaient l'habitude de quitter la ville à destination des villes balnéaires telles qu'Agadir, Essaouira, El Jadida et Safi, le temps que ces vagues de chaleur se dissipent.

Mais vu la conjoncture actuelle liée à la propagation de la pandémie, les habitants de la cité ocre, qui font preuve de responsabilité dans le respect des mesures sanitaires, ont choisi de rester chez eux en attendant des jours meilleurs.

Les habitants de la cité ocre, qui se sont habitués à ces vagues de chaleur ne se plaignent pas et assurent que "le climat dur de la ville ocre fait partie de son charme".

La Direction générale de la météorologie (DGM) a indiqué que la situation météorologique, caractérisée du 12 au 17 août 2021 par une vague de chaleur, type chergui, qui a intéressé la majeure partie du pays, a été marquée par l'enregistrement de nouveaux records de température maximale dans plusieurs villes du Royaume. Selon les scientifiques, les canicules sont un marqueur sans équivoque du réchauffement de la planète et ces vagues de chaleur sont appelées à encore se multiplier, s'allonger et s'intensifier.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

À TÊTE	FIN DE STAGE	ARTICLE INDÉFINI	NOUVEAU	BRIN DE PAILLE	HOLLANDAIS	PERROQUET RIDEAU	REFRAINS
				ENVOL			
ÉTENDUE D'EAU					TRAVAIL DE CHOIX		
CROISÉE							
	PARTIRA	DONNE LE CHOIX		TOUFFE	ENTEND		
CUBE			ESCAMOTER	À L'ENVERS: GROGNE			SOCIABLE
COUP DE FEU				QUARTIER DE PARIS		CHOISI LETTRES DE BEART	
À L'ENVERS: ÉPICE							
		IVRE LASCIF				FIN DE VERBE PRONOM	
POULIE À GORGE	EN SCÈNE LANGAGE INFORMATIQUE			DE BAS EN HAUT: ALLONGEAIT	PETIT MAMMIFÈRE		
ÉBAUBI					CHAMP DE BATAILLE		
DE BAS EN HAUT: CALCIUM	TOUR DE VIE			DE BAS EN HAUT: LIMA		À CET ENDROIT	LETTRES DE TALLIN NOUVEAU
	BLÉ NOIR						QUARTIER DE BONN
			EST À LONDRES		COMMUNION		
VERIN	SOLDATS ROMAINS						

Solution mots flechés d'hier

ACCUSEE	AMER	HOBBY	MUNI	EMER	OBTENIR	MP	THE	RIE	E	
MIL	ACTE	CD	SI	Q	I	IUG	SECOURS	PAR	ICIE	ALE
TNT	NA	SOLEN	OE	EMIS	IA	PIER	RUETAD	RAT	AUSTERE	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Aïka Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmartdi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue de E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC 2017 www.ojd.ma

Le M-banking très prisé par les moins de 35 ans

L'usage de M-banking, canal digital mis à la disposition des clients par la banque, est très prisé par les moins de 35 ans, selon une enquête intitulée "Digital banking au Maroc et nouveau rôle de l'agence bancaire".

Cette tranche d'âge est également considérée très autonome dans l'usage du M-banking, révèle l'enquête menée par BearingPoint en partenariat avec l'AUSIM.

Les mid age (36-55 ans) sont également adeptes de ce canal, précise-t-on, notant que plus de 50% de la population est très autonome. Les banques ont néanmoins une marge de progression quant au développement de l'usage de ce canal, étant donné les niveaux d'équipement élevés en smartphones au sein de cette cible, cœur de la population active, explique l'enquête.

Pour les plus de 56 ans, rapporte la MAP, ils sont majoritairement autonomes (+50%) dans l'usage de ce canal digital. Concernant le E-banking, la majorité des jeunes est très autonome, les mid age majoritairement autonomes à très autonomes avec une proportion de peu ou pas autonomes plus importante que les plus jeunes, relève-t-on. La majorité des plus de 56 ans est autonome - une faible partie de la population très autonome - et plus du quart de la population peu ou pas autonome.

Malgré les évolutions de ces dernières années et l'intensification de l'usage des canaux digitaux, les Marocains restent attachés à leur agence bancaire, souligne l'enquête. La complexité des produits, mais également la disponibilité de fonctionnalités avancées dans les canaux digitaux, sont 2 facteurs qui influencent aujourd'hui le canal de souscription des produits financiers.

En 2021, BearingPoint a mené, en partenariat avec l'AUSIM, une enquête auprès de plusieurs cadres dirigeants d'établissements financiers (banques de détail, établissements de paiement et sociétés de crédit à la consommation) de différentes tailles. Cette étude a pour objectif d'analyser le niveau de digitalisation de la relation et de la distribution bancaire et de porter un regard sur la nouvelle proposition de valeur de l'agence bancaire dans le dispositif omnicanal.

Hausse des prix du poisson et de la viande

L'indice des prix à la consommation (IPC) a repris de la hauteur à fin juillet 2021. D'après les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP), il a connu une hausse de 0,4% au cours du mois dernier.

L'évolution de cet indice résulte de la hausse de 0,4% de l'indice des produits alimentaires et de l'indice des produits non alimentaires, a expliqué l'institution publique relevant que l'indicateur d'inflation sous-jacente a progressé de 0,4% sur un mois et de 1,7% sur une année.

En raison de la baisse de 1,9% de l'indice des produits alimentaires et de la hausse de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires, l'IPC avait connu en juin une baisse de 0,7%, après cinq mois consécutifs de hausse.

Les hausses des produits alimentaires observées entre juin et juillet 2021 ont concerné principalement les «Poissons et fruits de mer» (1,3%), les «Viandes» (1,0%), les «Huiles et graisses» (0,9%), les «Légumes» (0,7%) et le «Café, thé et cacao»



(0,3%), a indiqué le Haut-commissariat dans une note d'information relative à l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois de juillet 2021.

La même source a, en revanche, observé une diminution des prix au niveau des «Fruits» et des «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes», respectivement de 1,4% et 0,3%.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix des «Carburants» qui ont bondi de 3,2% au cours de la même période, selon les données recueillies par le Haut-commissariat.

A titre de rappel, les baisses des produits alimentaires observées entre mai et juin 2021 avaient concerné principalement les «Poissons et fruits de mer» et les «Fruits» (6,9%), les «Légumes» (6,0%), le «Lait, fromage et œufs» (1,1%) et les «Viandes» (0,7%).

Dans une précédente note d'in-

formation, le Haut-commissariat avait, en revanche, fait état de la hausse des prix des «Huiles et graisses» (0,9%) et du «Café, thé et cacao» (0,3%).

Quant aux produits non alimentaires, la hausse avait concerné principalement les prix des «Carburants» (1,2%), avait alors fait savoir l'organisme public.

Selon les statistiques relatives à l'IPC du mois de juillet, les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Al-Hoceima (1,8%), à Casablanca et Tétouan (0,7%), à Marrakech (0,6%), à Fès, Safi et Beni-Mellal (0,5%), à Meknès (0,4%) et à Kénitra, Rabat, Dakhla et Errachidia (0,3%).

Des mêmes données, il ressort que les prix ont enregistré une baisse de 0,1% dans la ville de Laayoune.

A titre de comparaison, entre mai et juin 2021, les baisses les plus importantes de l'IPC avaient été observées à Al-Hoceima (2,3%), à Safi (1,9%), à Beni-Mellal (1,5%), à Erra-

chidia (1,2%), à Fès (1,1%), à Oujda et Tétouan (1,0%), à Marrakech (0,9%) et à Casablanca, Laayoune, Dakhla et Settat (0,7%).

« Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 2,2% au cours du mois de juillet 2021 », a souligné le HCP dans sa dernière note d'information.

Ce résultat est lié à la hausse de l'indice des produits alimentaires (2,8%) et de celui des produits non alimentaires (1,8%), d'après les explications du Haut-commissariat précisant, en ce qui concerne les produits non alimentaires, que les variations vont d'une baisse de 0,3% pour la «Communication» à une hausse de 5,2% pour le «Transport».

Ainsi, « l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu au cours du mois de juillet 2021 une hausse de 0,4% par rapport au mois de juin 2021 et de 1,7% par rapport au mois de juillet 2020 », a conclu le HCP.

Alain Bouithy



Augmentation de 0,4% de l'indice des prix à la consommation à fin juillet

Colorado réalise un chiffre d'affaires en progression de 64,1% au deuxième trimestre

Colorado a réalisé un chiffre d'affaires de 154,3 millions de dirhams (MDH) au 2ème trimestre 2021, soit une hausse de 64,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Ainsi, le tonnage vendu au titre du 2ème trimestre 2021 a évolué de 61,2% par rapport à la même période de 2020, a précisé le groupe

dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels. Dans le même sillage, le tonnage produit a évolué de 76,4% au titre du 2ème trimestre 2021 par rapport à la même période de l'année dernière.

De même, par rapport au 1er semestre 2020, le chiffre d'affaires cumulé au 30 juin 2021 a évolué de 52,7%, a ajouté le groupe, notant que

le tonnage vendu a progressé de 49,9% et le tonnage produit de 60,3%.

Quant à l'endettement net, il a augmenté de 95,8% au 30 juin 2021 comparé à fin 2020 et concerne les dettes à moyen terme et les lignes de fonctionnement.

L'augmentation de l'endettement net est due au blocage d'un crédit moyen terme de 10 MDH durant le

premier trimestre 2021 et le recours au refinancement à l'import au cours du second trimestre 2021. Le niveau de l'endettement à moyen terme reste très faible par rapport aux capitaux propres (8,9%).

Pour les investissements, le groupe a fait savoir qu'il n'a pas été procédé durant le 2ème trimestre 2021 à des investissements significatifs.



Anas El Arras nommé directeur général d'Algarve Tech Hub

L'information a été annoncée par la direction de l'Algarve Tech Hub : Anas El Arras est désormais le directeur général.

Le jeune Marocain de 35 ans, au parcours hors-normes et qui possède à son actif plusieurs expériences réussies dans le monde des affaires, sera chargé de la mise en œuvre et de l'avancement du plan stratégique de l'Algarve Tech Hub.

Une autre consécration pour Anas El Arras, dont la carrière a débuté au Maroc et qui a accumulé plusieurs expériences professionnelles à l'international dans des domaines et pays différents, dont le Japon, le Qatar, la Corée du Sud, l'Indonésie, l'Allemagne et le Canada.

Depuis 2018, Anas apporte et contribue avec sa vaste expérience au développement de l'écosystème de l'Algarve au travers de GrowIN Portugal, une plateforme de conseil novatrice qui aide à faciliter et à accompagner les investisseurs et entrepreneurs étrangers souhaitant s'installer au Portugal.

Le jeune homme aux multiples casquettes est désormais à la tête de l'Algarve Tech Hub, importante structure dans le domaine des technologies, une continuité évidente pour ce passionné qui a été décoré par SM le Roi Mohammed VI en 2014.

Fruit d'une vision commune réunissant des entreprises technologiques, des startups, des autorités locales et des universités, l'Algarve Tech Hub vise à développer un écosystème dans le domaine des nouvelles technologies, en attirant dans la région des acteurs internationaux, des talents technologiques, des investisseurs et des nomades numériques.

Comptes de paiement: quelle place pour le mobile payment ?

Bien que les établissements de paiement aient réussi une belle conquête commerciale en 2020, il n'en demeure pas moins que les comptes de paiement restent dominés par les opérations classiques de versements/retraits d'espèces au détriment du paiement mobile.

Suite à la délivrance des premiers agréments d'établissements de paiement en 2018 par la Banque centrale, ces opérateurs menaient une offensive commerciale, forts de plusieurs arguments dont l'accessibilité de leur offre, ainsi que le panier varié de services adossés aux comptes de paiement.

A en croire les chiffres de la Banque centrale, le nombre de comptes de paiement s'est multiplié par cinq à plus de 2,6 millions de comptes en 2020, confirmant l'engouement de la clientèle pour ces produits financiers qui viennent compléter l'offre bancaire classique.

Si les établissements de paiement ont réussi à recruter autant de clients, l'utilisation de leurs comptes reste toutefois dominée à hauteur de 91% par des opérations de versements et/ou retraits d'espèces.

Les opérations d'exécution de paiement via mobile représentent 5% des transactions effectuées, contre 4% pour les opérations réalisées via d'autres moyens de

paiement (Internet, carte, virement et prélèvement).

Ce pourcentage demeure en deçà des attentes, sachant que 30.202 comptes ont été ouverts par les commerçants acceptants et les agents détaillants en 2020, contre 11.236 ouvertures une année auparavant, contribuant à un meilleur maillage territorial de cette catégorie.

Contacté par la MAP, Zouheir Lakhissi, CEO de Dial Technologies, a attribué la faiblesse de la part du paiement mobile dans ces transactions à un manque de sensibilisation de la population cible.

L'écosystème a marqué un progrès significatif en termes de cadre réglementaire et de nombre d'opérateurs, a-t-il rappelé, soulignant l'importance de sensibiliser davantage les professionnels y compris ceux opérant dans l'informel, un segment toujours réticent au paiement mobile.

Pour booster les transactions des comptes de paiement, l'expert a préconisé plus de mesures incitatives lors de l'ouverture de ces comptes, ainsi que leur utilisation sur une échelle plus large, tel que l'acheminement des aides sociales.

Limiter la circulation du cash et promouvoir des modèles alternatifs fiables tels que le paiement mobile font partie des piliers de la stratégie d'inclusion financière au Maroc, visant un accès équitable à des services financiers formels, pour favoriser l'inclusion économique et sociale des citoyens.

La mise en place d'un cadre réglementaire solide combiné à un savoir-faire non négligeable des établissements de paiement est certes la recette gagnante, à l'origine de ces recrutements de masse et la vulgarisation des comptes de paiement.

Ce type de produits financiers, facile d'accès et riche de fonctionnalités, recèle un énorme potentiel en termes d'inclusion financière qui constitue un défi de taille de nos jours.

En parallèle avec la conquête commerciale et l'élargissement de la base client, une sensibilisation

s'impose pour promouvoir des transactions en paiement mobile, à même de réduire la circulation du cash et les activités informelles.

A fin 2020, l'écosystème bancaire comptait un total de 20 établissements de paiement, contribuant à un meilleur accès des Marocains aux services financiers et assurant un cadre propice

au développement du paiement mobile, un des services phares disponibles à travers les comptes de paiement.

En effet, ces comptes donnent la possibilité à leurs détenteurs d'avoir un "M-wallet", permettant d'effectuer plusieurs opérations de paiement de façon instantanée, sécurisée et interopérable.

Définis en fonction de leur plafond, les comptes de paiement se distinguent en trois catégories. Il s'agit des comptes de niveau 1, plafonnés à 200 dirhams, les comptes de niveau 2 pouvant atteindre un solde de 5.000 dirhams et les comptes de niveau 3 plafonnés à 20.000 dirhams.

Par Youness Akrim
(MAP)

ريڤال
Redal

Avis de coupure
de courant électrique

Pour améliorer la qualité de l'alimentation en électricité, Redal est amenée à réaliser des travaux entraînant une coupure de courant électrique :

Dimanche 22 août 2021
de 08h00 à 16h00

Skhirat

➤ Une partie du douar Ain Arrouz.

Témara

➤ Parties des douars Javel, Ouled Bouchiha et Rkabyine à Ain Atiq.

Pour toute information complémentaire,
merci de nous contacter au

0537 26 00 26

NB : l'alimentation en électricité pourra être rétablie avant l'heure prévue.

opéré par **VEOLIA**

N° 97/PC



L'écosystème a marqué un progrès significatif en termes de cadre réglementaire et de nombre d'opérateurs

Bibliothèque Abdallah Guennoun de Tanger

Vers l'élaboration d'une version électronique des contenus

Les responsables chargés de la gestion de la Bibliothèque Abdallah Guennoun de Tanger se pencheront, dans le cadre d'une convention multipartite, sur la valorisation des contenus de la bibliothèque à travers l'élaboration à l'avenir d'une version électronique de ces contenus.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un accord de partenariat liant la direction régionale du département de la

Culture, la Fondation Abdallah Guennoun pour la culture et la recherche scientifique et le Conseil de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, visant à soutenir la réhabilitation et l'équipement de la Bibliothèque Abdallah Guennoun de Tanger, qui constitue l'un des espaces culturels les plus importants de la ville du Détroit, et ce afin de faire du patrimoine culturel matériel et immatériel de la ville un levier de développement économique et

financier, étant donné que l'action culturelle fait partie intégrante du développement global.

Ce projet, qui nécessitera une enveloppe budgétaire globale d'environ 6,157 millions de dirhams (MDH), dont 4,767 MDH destinés aux travaux de réhabilitation et 1,390 MDH pour l'équipement de la bibliothèque, vise à mettre en œuvre les recommandations des assises régionales de la culture, tenues à Tanger, et à restaurer

et réhabiliter la bibliothèque comme un phare intellectuel de référence, qui comporte des milliers de manuscrits rares et de livres inédits, en plus d'assurer la pérennité de la gestion, développer une version électronique des contenus de la bibliothèque, et de garantir la sauvegarde des espaces concernés.

En vertu de cet accord, la direction régionale de la culture s'engage à établir une fiche technique détaillée sur la réha-



Lancement du projet "Manga Arabia"



Saudi Research & Media Group (SRMG), qui possède et chapeaute plus de 30 grands médias parmi lesquels Asharq Al-Awsat, Asharq News et Arab News, a annoncé le lancement du projet "Manga Arabia". Etant donné la popularité croissante qu'ont connue ces 20 dernières années les mangas et les animes japonais dans le monde arabe, le projet Manga Arabia permettra de développer du contenu à la fois ciblé, sûr et directement inspiré de la culture arabe. En outre, le contenu sera produit par des éditeurs japonais et sera prêt à être consommé par tous les groupes d'âge, indique un communiqué de SRMG.

"Manga Arabia" proposera deux catégories d'offres : "Manga Arabia Kids", dont le contenu s'adressera à la tranche d'âge 10-15 ans, et une seconde offre qui ciblera les 16 ans et plus, ajoute la même source, notant que les deux offres seront disponibles gratuitement en format numérique et en version imprimée mensuelle.

"Le lancement de Manga Arabia constitue une nouvelle ère pour le contenu arabe qui bénéficiera d'une nouvelle inspiration à la fois sur le plan intellectuel, culturel et créatif", a déclaré la PDG de

SRMG, Jomana Al-Rashid, citée dans le communiqué. "Non seulement ce projet passionnant produira du contenu inspirant et intellectuel pour notre communauté, mais il créera également un tout nouveau segment de marché pour notre économie et de nouvelles opportunités d'emplois", a ajouté Mme Al-Rashid. Il contribuera en outre à attirer des talents prometteurs tout en permettant d'exporter notre créativité arabe à l'échelle mondiale, ce qui est très important pour les futures générations, a souligné la PDG de SRMG.

Le lancement de Manga Arabia s'inscrit dans le contexte de la stratégie de transformation numérique, d'expansion et de croissance annoncée par SRMG en juillet dernier, et qui est déclinée en cinq axes commerciaux clés centrés autour de la fourniture de contenus originaux, exclusifs et premium aux publics du monde entier. Pour sa part, le rédacteur en chef de Manga Arabia, Dr Essam Bukhary, a déclaré : "Manga Arabia est un projet novateur pour le secteur du divertissement en Arabie Saoudite. Nous avons tous été témoins de la croissance rapide qu'a connue l'art manga dans le monde arabe".

Bouillon de culture

Caravane culturelle



La 31^{ème} édition de la caravane "Baba Achour", initialement prévue du 10 au 30 Moharram 1443, a été annulée en raison du contexte sanitaire, a annoncé l'Association Rencontres pour l'éducation et la culture.

L'association a indiqué, dans un communiqué, qu'elle n'était pas en mesure d'organiser l'édition de cette année "en raison du contexte sanitaire que traverse le monde et particulièrement le Maroc, et en réponse aux appels et recommandations des autorités et du ministère de la Santé concernant le respect des mesures de prévention sanitaire pour contrer la propagation du nouveau coronavirus".

De même, le comité organisateur saisit cette occasion pour rappeler aux citoyennes et citoyens la nécessité de poursuivre le strict respect des mesures de prévention et de s'engager dans la campagne nationale de vaccination pour atteindre l'immunité collective et favoriser le retour à la vie normale, conclut le communiqué.

Hugh Jackman entre Wolverine et Humphrey Bogart dans "Reminiscence"

Pionnier des films de super-héros avec son personnage de Wolverine dans la saga "X-Men", Hugh Jackman n'a pas hésité longtemps lorsqu'on lui a proposé de participer à "Reminiscence", un film d'anticipation mêlant science-fiction, polar à l'ancienne et histoire d'amour.

Le film des studios Warner Bros (dans les salles vendredi aux Etats-Unis, le 25 août en France) sort tout droit de l'imagination des créateurs de la série télé à succès "Westworld" et a pour décor un Miami alternatif presque entièrement noyé par la hausse du niveau des océans.

Hormis les plus riches, les habitants de la ville sont réduits à une existence précaire sur des îlots minés par la criminalité ou dans des ruelles inondées. Pas de super-pouvoirs ici mais une tech-

nologie qui permet à ceux qui ont de quoi payer de revivre les souvenirs d'un passé plus heureux dans leurs moindres détails.

"Hé, je ne peux pas vraiment critiquer les sagas, j'ai fait neuf films où je jouais Wolverine! Mais je pense que le public a envie de quelque chose de frais et de nouveau", déclare à l'AFP Hugh Jackman.

Dans "Reminiscence", qui a un petit goût de "Minority Report", l'acteur australien incarne un scientifique à la tête d'un de ces laboratoires à souvenirs clandestins, dont la vie est soudainement chamboulée par une cliente mystérieuse qui lui demande de l'aider à se rappeler où elle a laissé ses clefs.

Le film est écrit et réalisé par Lisa Joy, qui a créé avec son époux Jonathan Nolan la série "Westworld".



bilitation et l'équipement de la Bibliothèque Abdallah Guennoun et à assurer le suivi de l'exécution des travaux jusqu'à leur achèvement, selon les normes adoptées par le ministère de la Culture, tandis que le conseil régional est tenu d'acquiescer tous les équipements liés au projet et de réaliser tous les travaux. Créée en 1985, la Bibliothèque Abdallah Guennoun est constituée en

grande partie de collections de l'éminent théologien, historien, poète et écrivain tangerois, Si Abdallah Guennoun, qui a fait don de sa bibliothèque personnelle à la ville de Tanger pour la promotion de la culture. Elle comporte notamment un nombre important d'ouvrages rares, parfois uniques, de manuscrits et d'imprimés, ainsi que des documents précieux.

R. Kelly dépeint en "prédateur" sexuel au premier jour de son procès



Il a longtemps échappé à la justice malgré des accusations et une réputation sulfureuse, il doit maintenant rendre des comptes: le chanteur américain R. Kelly, star déchue du R&B, a été dépeint mercredi en "prédateur" par l'accusation au premier jour de son procès pour abus sexuels à New York.

Le chanteur de 54 ans, connu dans le monde entier pour son tube "I Believe I Can Fly", est apparu silencieux, parfois la tête baissée, dans la salle d'audience du tribunal fédéral de Brooklyn où il est jugé pour extorsion, exploitation sexuelle de mineure, enlèvement, corruption et travail forcé, sur une période allant de 1994 à 2018.

Selon l'acte d'accusation, R. Kelly, vainqueur de trois Grammy Awards en 1998, dirigeait un réseau qui recrutait et préparait des jeunes filles à avoir des relations sexuelles avec lui, les enfermant dans leurs chambres d'hôtel quand il était en tournée, leur demandant de porter des vêtements amples quand elles n'étaient pas avec lui, de "garder la tête baissée" et de l'appeler "papa" ("daddy").

Le chanteur est accusé d'avoir abusé de six femmes, dont des mineures.

La première victime présumée appelée à témoigner à la barre par le bureau du procureur, identifiée sous le nom de Jerhonda, a ainsi affirmé que le chanteur filtrait

leurs relations sexuelles quand elle n'avait que 16 ans, soit en dessous de l'âge du consentement aux Etats-Unis.

La femme aujourd'hui âgée de 28 ans a expliqué que R. Kelly lui avait dit qu'il allait la "former pour le satisfaire sexuellement".

"Nous parlons d'un prédateur (...). Un homme qui, pendant des décennies, a utilisé sa célébrité, sa popularité et un réseau de personnes à sa disposition pour cibler, préparer et exploiter des jeunes filles, garçons et femmes pour satisfaire ses envies sexuelles", a lancé, à l'ouverture des débats, la procureure Maria Cruz Melendez devant l'accusé, costume gris, cravate violette.

Elle a décrit un système sophistiqué, dans lequel R. Kelly aurait utilisé de "toutes les techniques du prédateur" pour approcher les mineures ou leurs familles, mais aussi utilisé son entourage, gardes du corps, chauffeurs, avocats, comptables, pour se protéger, à coups de menaces notamment.

S'il est reconnu coupable de toutes les charges par le jury, sept hommes et cinq femmes sélectionnés la semaine dernière, R. Kelly, actuellement en détention provisoire, risque de 10 ans à la prison à vie.

Le chanteur a plaidé non coupable de l'ensemble des faits qui lui sont reprochés. "Vous allez entendre toute l'histoire dans son ensemble et justice sera rendue", a promis l'une de ses avocates, Nicole Blank Becker.

Nour-Eddine Sallouk, président de Surfrider Foundation Maroc

Les déchets aquatiques proviennent à 80% de l'intérieur des terres

Entretien

“La mer. Qu'on voit danser. Le long des golfes clairs. A des reflets d'argent. La mer...” Julio Iglesias ne s'est pas trompé sur le caractère onirique et magnifique des océans du monde entier. bercé par la Méditerranée au Nord et l'Atlantique au Sud, le Maroc jouit d'une position géographique et d'un littoral sans égal. 3500 km de côtes maritimes d'une rare beauté par endroits, mais malmenée, quasiment partout.

Entre le dragage de sable à n'en plus finir et l'absence d'une conscience civique et écologique au sein de la population, les plages du Royaume souffrent d'une désimprovement commune et généralisée, surtout quand il s'agit de préserver la nature. La pollution maritime en est la preuve. Certes, si l'on en croit le département de l'Environnement dans son rapport sur les eaux de baignade des plages pour l'année 2021, le nombre de déchets collectés au niveau de chaque plage a diminué en 2020 par rapport aux années précédentes. Mais il n'en reste pas moins élevé.

Sur le banc des accusés “les déchets en plastique/polystyrène qui représentent 86,3% de la totalité des déchets marins au niveau national”, a révélé le département de l'Environnement. Et ce n'est pas tout “Depuis l'apparition de la pandémie de la Covid-19, l'Océan fait face à une nouvelle pollution : les déchets liés aux équipements de protection contre le coronavirus”, s'inquiète Surfrider Foundation Maroc. Et pour cause, d'après l'ONG qui a pour vocation de protéger l'océan et le littoral, “les masques chirurgicaux ne sont pas biodégradables. Jetés à terre, ils terminent leur parcours dans les océans en polluant l'eau et deviennent un véritable danger pour la faune marine qui peut soit s'empêtrer dans les élastiques ou même les confondre avec des méduses et les ingérer”.

Un crime contre la nature, perpétré à tout bout de champ sans aucune remontrance, et contre lequel Surfrider Foundation Maroc n'est pas restée insensible. Créée en 2010 à Agadir, l'association marocaine multiplie les actions de sensibilisation en collaboration avec des organismes étatiques et privés ou de simples bénévoles. Des initiatives audacieuses qui commencent à porter leurs fruits, comme nous l'explique, dans l'interview qui suit, Nour-Eddine Sallouk, président de Surfrider Foundation Maroc.



Libé : Quels sont les dangers imminents qui guettent les côtes marocaines ?

Nour-Eddine Sallouk : Nous sommes en été, le premier danger est le flot très important de déchets apporté par la fréquentation de nos plages. Les communes rurales ont du mal à faire face à cette problématique. La loi 11-03 relative à la protection et la mise en valeur de l'environnement contient des règles notamment sur la protection de l'environnement contre toutes formes de pollution mais bien souvent le manque de moyens ne permet pas de la faire appliquer.

SFM apporte à la fois un soutien au niveau de la collecte des déchets mais aussi et surtout une sensibilisation qui est notre mission première : informer pour changer les comportements.

Le second danger est celui de l'urbanisation galopante des côtes marocaines. Le Maroc compte environ 3500km de littoral avec des endroits merveilleux. Ces derniers représentent des opportunités immobilières, touristiques et donc économiques importantes. Depuis 2015, a été promulguée la loi 81-12 relative au littoral au Maroc et c'est une avancée notable pour la protection du littoral avec notamment une zone inconstructible de 100m. Malheureusement cette loi n'est pas toujours respectée.

Un troisième danger est celui de l'érosion et du risque d'inondation dû au réchauffement climatique. Ré-

cemment, la Banque mondiale a réalisé avec des experts une étude qui démontre que d'ici 2030, 42% du littoral marocain sera en danger.

D'après vos réseaux sociaux, vous êtes particulièrement occupés en cette saison estivale, notamment à travers des activités de sensibilisation à la pollution maritime.

En effet, nous avons actuellement trois opérations estivales qui se déroulent sur les côtes de la région de Souss-Massa et nous sommes bien occupés. Afin de réaliser au mieux ces opérations, nous avons recruté puis formé de jeunes responsables plage que nous avons ensuite répartis sur ces différentes actions.

A commencer par l'opération « J'aime ma plage »

La dixième édition de l'opération « J'aime ma plage » qui concerne 5 plages au nord d'Agadir en partenariat avec un grand acteur économique et Magval partners a lieu jusqu'au 30 août. Vingt jeunes responsables plage sont répartis sur les plages de Madraba, Km25, Imi Ouaddar, Agrhoud I et Agrhoud II. 120 poubelles ont été installées sur l'ensemble de ces plages. L'objectif principal de cette opération est de sensibiliser les estivants à la réduction des déchets et à la protection de l'océan. Les RP collectent quotidiennement le matin les déchets retrouvés sur les plages et sensibilisent les estivants l'après-midi.

A titre d'exemple, l'année dernière, pour la 9ème édition, nous

avons sensibilisé plus de 35.000 personnes et récolté 78 tonnes de déchets. Grâce à notre partenaire Magval Partners, 9% de ces déchets ont été recyclés. Cette année et à ce jour, du 8 juillet au 6 août, en 22 jours d'opération, c'est plus de 37 tonnes qui ont été collectées. Nous attendons la fin de l'opération pour préparer notre bilan.

Vous collaborez également avec la Société d'aménagement et de promotion de la station de Taghazout

Nous sommes présents aussi sur la plage de Taghazout en partenariat avec la SAPST (Société d'aménagement et de promotion de la station de Taghazout) qui a fait appel à Surfrider Foundation Maroc pour la première fois cet été. Deux tentes de sensibilisation sont installées devant le Radisson Blu et le Tawenza Square, sur la plage de Taghazout Bay. Une équipe Surfrider Foundation Maroc, composée de sept animateurs, va à la rencontre du grand public pour l'inciter à protéger les plages et l'océan et organise des jeux portés sur le thème de l'environnement (déchets, eau, biodiversité) afin d'éveiller la conscience écologique des plus jeunes. Cette opération se déroule chaque samedi, dimanche et mercredi, jusqu'au 29 août.

Surfrider Foundation Maroc est aussi présente au sud d'Agadir, sur la plage de Tifnit avec la première édition de « Ensemble, protégeons l'océan » en partenariat avec l'entreprise de conserverie Belma, au tra-



vers de sa marque Connétable et avec le soutien de la commune rurale de Sidi Bibi.

Chaque dimanche du 25 juillet au 29 août 2021, deux responsables plage représentent l'Association Surfrider Foundation Maroc sur cette plage. Leurs missions consistent à sensibiliser les locaux et les estivants à la problématique des déchets aquatiques, à les inciter à adopter les bons écocgestes ainsi qu'à assurer la propreté de la plage. Nous étions aussi présents sur le Green Challenge, au début du mois de juillet où nous avons organisé un défi de collecte de mégots.

Avez-vous constaté une quelconque évolution des mentalités et de la conscience environnementale dans le pays à ce sujet ?

Quand nous rencontrons et discutons aujourd'hui avec les jeunes et moins jeunes de protection de l'océan, de pollution plastique, ces derniers ont déjà une idée sur cette problématique, ce qui n'était pas le cas auparavant. Mais associer le geste à la parole, changer ses habitudes, son mode de consommation en raison de notre impact, le pas n'est pas encore franchi par la majorité.

Rencontrez-vous des réticences au sein de la population au moment de les sensibiliser sur l'importance de protéger les océans ?

Les estivants sont plutôt réceptifs et nous réservent la plupart du temps un bon accueil.

Nous apportons des informations sur la durée de vie des déchets, sur la pollution plastique et la menace qu'elle représente sur l'écosystème aquatique. Chacun doit avoir son propre cheminement : réduire ses déchets et les mettre dans une poubelle appropriée. La difficulté, pour bon nombre de personnes, encore une fois, c'est de changer d'habitudes.

Depuis la création de votre association, comment jugez-vous son développement ?

Globalement, le constat est positif. Nous devons rester positifs. Nous existons depuis maintenant 10 ans et grâce à notre travail régulier d'actions sur le terrain, nous sommes maintenant reconnus au niveau régional et même national par différentes institutions.

Nous avons développé un partenariat pérenne et solide avec la Délégation de l'éducation nationale Agadir Ida Outanane qui existe maintenant depuis presque dix ans, nous sommes en contact régulier et constructif avec la Direction régionale de l'environnement. Celle-ci s'est déplacée lors de la visite de terrain que nous avons organisée début août.

Nous travaillons aussi régulièrement avec le Conseil régional du tourisme, La Commune urbaine d'Agadir nous accorde sa confiance et a cofinancé notre programme de sensibilisation « Classes Bleues » sur trois éditions. Les autorités locales nous

connaissent et facilitent les démarches administratives. Nous collaborons également avec l'UNESCO section Maghreb et développons un projet en partenariat avec cette même institution.

Vous êtes également actifs dans le monde des entreprises

Dans le cadre de la RSE (la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable), des entreprises font appel à Surfrider Foundation Maroc afin de sensibiliser leurs salariés. Notre réseau marocain se développe avec la naissance récente de Surfrider Foundation Maroc



La difficulté, pour bon nombre de personnes, c'est de changer d'habitudes

– Antenne de Sidi Kaouki, constituée d'une équipe très motivée et dynamique. Un jeune noyau de bénévoles s'est développé à Rabat et des personnes se sont manifestées à Dakhla et à Safi.

Comment réussir à répondre aux sollicitations qui se multiplient ?

L'effectif réduit de nos permanents ne nous permet pas de répondre et d'accompagner cette demande croissante. Nous cherchons donc à étoffer notre équipe mais aussi à accroître nos compétences et acquérir de nouveaux outils, plus performants. Mais pour cela, il nous faut des financements. Ces derniers ne sont pas encore assez importants et réguliers pour nous permettre d'accéder au niveau supérieur notamment en cette période de pandémie de Covid-19.

Quel est l'intérêt d'être affilié à Surfrider Foundation Europe, ainsi que de faire partie du réseau Surfrider Foundation ?

Nous sommes effectivement affiliés à SFE. Cela nous permet de bénéficier de leurs compétences et savoir-faire ainsi que de certains outils pédagogiques que nous adaptons au contexte local. Nous sommes en contact régulier avec la direction de SFE pour échanger sur nos actions en cours et nos futurs projets. Nous pouvons alors échanger sur les pratiques.

Lors du dernier International Affiliate meeting, en avril 2021,

qui a réuni toutes les entités officielles de Surfrider Foundation, à savoir les Etats-Unis, Surfrider Foundation Europe, Surfrider Foundation Japon, Surfrider Foundation Australie, Surfrider Foundation Maroc et le dernier, Surfrider Foundation Sénégal, nous avons pu partager nos différents projets, échanger sur les difficultés rencontrées, nous soutenir mutuellement. C'est une motivation supplémentaire pour continuer à réaliser notre mission principale : la protection, la sauvegarde et la mise en valeur de l'océan et de ses usagers.

Comptez-vous faire évoluer vos activités de sensibilisation au Maroc ? Du moins d'un point de vue géographique ?

Oui, nous le souhaitons et cela est nécessaire. Il faut savoir que les déchets aquatiques proviennent, à 80%, de l'intérieur des terres. Ils sont transportés par la pluie, le vent et les oueds jusque dans les mers et les océans. C'est pourquoi nous cherchons à diffuser notre message en zone rurale, à l'intérieur des terres, dans la province de Taroudant par exemple, afin de sensibiliser sur le phénomène de bassin versant et mettre en relation population des terres et population du littoral. Pour cela, nous cherchons des financements.

Propos recueillis par Chaabi Chady



Campagne de rappel de vaccins anti-Covid à partir de fin septembre aux Etats-Unis



Une campagne de rappel des vaccins anti-Covid de Pfizer et de Moderna sera lancée aux Etats-Unis à partir de fin septembre, ont annoncé mercredi les autorités sanitaires, inquiètes de la baisse de la protection immunitaire constatée avec le temps et face au variant Delta.

Les adultes ayant reçu l'un de ces sérum pourront demander une troisième injection huit mois après la deuxième, à partir de la semaine du 20 septembre, ont-elles détaillé.

"C'est la meilleure façon de nous protéger des nouveaux variants qui pourraient arriver", a déclaré Joe Biden lors d'une allocution.

"Nous pouvons prendre soin des Américains et aider le monde en même temps", a-t-il défendu face aux critiques soulignant les écarts monumentaux entre des pays pauvres où les vaccins manquent, et riches pouvant se permettre d'administrer des troisièmes doses.

Cette campagne de rappel reste toutefois suspendue à l'autorisation d'une dose supplémentaire par l'Agence américaine des médicaments (FDA).

"Les données disponibles montrent clairement que la protection contre l'infection au SARS-CoV-2 commence à baisser avec le temps après les premières doses de vaccin", ont justifié dans un communiqué de hauts responsables sanitaires.

De plus, "l'efficacité du vaccin est de façon générale diminuée contre le variant Delta", à l'origine de la poussée actuelle de l'épidémie dans le pays, a ajouté durant une conférence de presse Rochelle Walensky, directrice des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC).

"Nous sommes inquiets que cette tendance constatée au déclin continue dans les mois à venir, ce qui pourrait conduire à une diminution de la protection contre les cas graves de la maladie, les hospitalisations et les décès", a expliqué le médecin-chef des Etats-Unis, Vivek Murthy.

L'efficacité des vaccins reste pour le moment "relativement haute" contre les hospitalisations et les décès aux Etats-Unis, a toutefois rassuré Mme Walensky, étudées à l'appui.

Autre mesure destinée à renforcer la vaccination dans le pays: les employés des quelque 15.000 maisons de retraite participant aux programmes publics Medicare et Medicaid (pour les plus pauvres), devront obligatoirement être vaccinés sous peine de voir leurs financements coupés, a annoncé la Maison Blanche.

Les premières personnes à pouvoir bénéficier d'une troisième dose seront les "pensionnaires de maisons de retraite", les "personnes âgées" et de "nombreux professionnels de santé", qui ont été les premières catégories de population à se faire vacciner aux Etats-Unis.

Les premières injections de vaccins à ARN messager (Pfizer et Moderna) avaient eu lieu en décembre 2020 dans le pays.

Une dose de rappel sera également "probablement nécessaire" pour ceux ayant reçu une injection unique du vaccin de Johnson & Johnson, minoritaires aux Etats-Unis, estiment les autorités sanitaires. Mais les vaccinations avec ce sérum n'ont commencé "qu'en mars 2021", et des données les concernant sont attendues "dans les prochaines semaines".

La FDA sera par ailleurs chargée de se prononcer sur le sort d'une dose addition-

nelle pour les enfants et adolescents, qui ont commencé à être vaccinés en mai des 12 ans avec le remède de Pfizer.

Moderna est également en train de tester plusieurs versions d'une dose de rappel, avec de premiers résultats positifs.

"Vous obtenez une augmentation spectaculaire des niveaux d'anticorps avec une troisième dose", a souligné mercredi le conseiller de la Maison Blanche sur la pandémie Anthony Fauci, "au moins par dix".

Depuis la semaine dernière, certaines personnes immunodéprimées peuvent déjà obtenir une troisième dose dans le pays.

Près de 200 millions de personnes ont reçu au moins une injection aux Etats-Unis, soit environ 60% de la population.

Washington avait initialement commandé 300 millions de doses des vaccins de Pfizer et Moderna, mais 200 millions supplémentaires ont été achetées récemment auprès des deux entreprises -- assez pour mener cette campagne de rappel.

Plusieurs pays ont déjà commencé des campagnes de rappel à destination de certaines parties de leur population, dont Israël pour les personnes de plus de 50 ans.

Et ce malgré les appels de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à repousser ces opérations pour tenter de remédier aux inégalités vaccinales béantes entre pays.

"Durant les prochains mois, à l'automne et au début de l'hiver", quelque 100 millions de doses de rappel devraient être injectées aux Etats-Unis, qui donneront dans le même temps "plus de 200 millions" de doses à d'autres pays, a défendu Joe Biden.

Les premières des 500 millions de doses de vaccin Pfizer promises par Washington aux pays pauvres ont commencé à être envoyées cette semaine.

L'image de la femme s'efface dans les rues de Kaboul

Kaboul a déjà changé de visage. Quatre jours après la prise du pouvoir par les talibans, les affiches et photos de femmes qui ornaient les vitrines sont masquées ou vandalisées.

En vingt ans, les instituts de beauté ont fleuri par centaines à Kaboul, proposant des séances de maquillage ou de manucure à ces femmes qui ont grandi avec une burqa dissimulant tout leur corps jusqu'aux yeux.

Mais alors que les Talibans étaient aux portes de la capitale, déjà les Kabouliens blanchissaient leurs vitrines pour cacher les publicités sur lesquelles des femmes, en tenue de mariage, affichaient un large sourire.

Mardi, les devantures de salons de beauté étaient couvertes de peinture noire afin de dissimuler les visages des mannequins. Souvent, un combattant taliban patrouillait devant, fusil d'assaut en bandoulière.

Durant les cinq années au cours desquelles ils ont dirigé le pays, de 1996 à 2001, les talibans avaient imposé leur version ultrarégime de la loi islamique.

Les femmes avaient interdiction de sortir sans un chaperon masculin et de travailler, les filles d'aller à l'école. Les femmes accusées de crimes comme l'adultère étaient fouettées et lapidées.

Soucieux d'afficher un visage rassurant et de convaincre qu'ils ont changé, les talibans se sont engagés mardi "à laisser les femmes travailler", avant d'ajouter "dans le respect des principes de l'islam", sans plus de précision.

Un porte-parole, Suhail Shaheen, a affirmé que la burqa ne serait plus cette fois obligatoire. Il a également affirmé que les femmes seraient autorisées à étudier à l'université. Les écoles pour filles sont également restées ouvertes.

Mais de nombreux Afghans et des représentants de la communauté internationale n'ont pas caché leur scepticisme face à de telles promesses.

Lors de l'avancée des talibans, des médias ont fait état de célibataires ou de veuves qui ont été contraintes de se marier à des combattants. Ces informations ont été démenties par un porte-parole qui les a qualifiées de "propagande".

A travers le monde entier, des manifestations ont été organisées en soutien aux civils afghans, aux femmes et jeunes filles en particulier.

Mercredi, dans une déclaration commune, l'Union européenne et les Etats-Unis se sont dits "profondément inquiets" de la situation des femmes en Afghanistan, appelant les talibans à éviter "toute forme de discrimination et d'abus" et à préserver leurs droits.

En juillet, la gérante d'un salon de beauté de Kaboul disait à l'AFP s'attendre à devoir le fermer si les talibans revenaient au pouvoir.

"S'ils reviennent, nous n'aurons jamais la liberté que nous avons maintenant", redoutait la jeune femme de 27 ans, en demandant à rester anonyme.

"Ils ne veulent pas que les femmes travaillent", assurait-elle.

RIMOSOFT.
SARL.A.U
I – Aux termes d’une décision de l’Associé unique datée du 26/07/2021 de la société RIMOSOFT.SARL A.U au capital de 100.000,00 DHS dont le siège est à CASABLANCA 46, BOULEVARD ZERKTOUNI,
2 EME ETAGE, APPT N° 6,

CASABLANCA,
il a été décidé ce qui suit
1°) la dissolution anticipée de la société RIMOSOFT SARL, A.U.
2°) la nomination de MR RACHID BENHADDI en qualité de liquidateur
3°) la désignation du siège de liquidation au 46, BOULEVARD ZERKTOUNI,
2 EME ETAGE, APPT N° 6,

CASABLANCA,
II- le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/08/2021 Sous le N°790024.
N°7282/PA
« CASA GUIRLAND » SARL
I- Aux termes du procès

verbal de la décision collective des Associés daté du 12/07/2021 de la société « CASA GUIRLAND » SARL dont le siège social est au 125,RUE 11,HAY BOUJOUR,, CASABLANCA, ,il a été décidé ce qui suit:
1-La dissolution anticipée de la société..
2- Le siège de liquidation est fixé au 125,RUE 11,HAY BOUJOUR,, CASABLANCA,
3- La nomination de MR ABDERRAHMANE EL MAHDAOUI MR MOHAMMED MARDI
KATIR en tant que liquidateurs de la société.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/08/2021 sous le N°790025

Hassani (lot unique).
Le dossier d’appel d’offres peut être retiré de bureau de sous ordonnancement de la délégation du Ministère de la Santé à la préfecture d’arrondissement Hay Hassani, sis à Rue SIDI KHADIR HAY HASSANI Casablanca il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 DH (Vingt-cinq mille Dirhams).
L’estimation du coût des prestations établie par le maître d’ouvrage est fixée à la somme de : 1 517817.60 DH (un million cinq cent dix sept mille huit cent dix sept dirhams soixante centimes TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau de sous-ordonnancement sis à la délégation du ministère de santé à la préfecture d’arrondissement Hay Hassani, sis à Rue SIDI KHADIR HAY HASSANI Casablanca.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d’appel d’offres au début de la séance et avant l’ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d’ouvrage via le portail marocain des marchés pu-

blics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l’arrêté du ministre de l’économie et de finance N° 20-14 de septembre 2014 relatif à la matérialisation de la procédure de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l’article 5 du règlement de consultation.
N°7284/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°23/2021/BG
Le Lundi 06 septembre 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :

LOT	OBJET	Caution provisoire	Estimation
Lot n°01	Acquisition de fournitures de bureau au profit de la province el Jadida.	sept mille dirhams (7.000,00 dirhams).	352 158,04 dhs (trois cent cinquante deux mille cent cinquante huit dirhams et 4 cts)
Lot n°02	Acquisition de toner d'impression pour la province d'El Jadida	cinq mille dirhams (5.000,00 dirhams)	205 500,00 dhs (deux cent cinq mille cinq cent dirhams)
Lot n°03	Acquisition de toner pour photocopieurs pour la province d'El Jadida	trois mille dirhams (3.000,00 dhs)	151848,00 dhs (cent cinquante et un mille huit cent quarante huit dirhams)

- Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de comptabilité et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
- Les échantillons exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant le vendredi 03 septembre 2021. à 16 Heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°7287/PA

N°7283/PA
Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Direction Régionale
Casablanca Settat
Délégation Hay Hassani
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 03/2021
Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales.
Le 15/09/2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à Rue SIDI-KHADIR HAY HASSANI Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à la surveillance et le gardiennage des locaux du siège de la délégation et des formations sanitaires relevant de la délégation de la santé à la préfecture d'arrondissement Hay

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de comptabilité et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau de sous-ordonnancement sis à la délégation du ministère de santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à Rue SIDI KHADIR HAY HASSANI Casablanca.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés pu-

Constitution
« EDIWARE »
SARL AU
Aux termes d'un acte sous-seing privé établi est enregistré à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : « EDIWARE » SARL AU
Objet : • Services et commerce en ligne
• Impression numérique
Siège social : Le siège social est établi à Rés Prima office n° 105, 3ème Etg, Appt 16, Angle Mostafa Maani & 11 Janvier - Casablanca
Durée : 99 ans.
Capital social : Le capital social s'élève à 50.000 Dhs. Il est divisé en 500 parts sociales de 100 DH chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique, à savoir :
- Mr Abdelghaffour KHETANY : 500 Parts
Gérance de la société : la société sera gérée par Mr Abdelghaffour KHETANY, et ce pour une durée illimitée.
Le dépôt légal est effectué au tribunal de Casablanca le 11/08/2021 sous le n°789425
N°7285/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
25/DRPS/ANP/ESS/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 13/09/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

PRESTATION DE CONTRÔLE ET APPROBATION DES PLANS ET SUIVI DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU PORT D'ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **2 000,00** **QUINZE MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **138 000,00** **TTC**
CENT TRENTA HUIT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE.SAFI.
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **03/09/2021 à 11H00** **AU DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés - au Port de Safi -
Tel : 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°7288/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
26/DRPS/ANP/SV/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 13/09/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'EAU POTABLE DU PORT DE COMMERCE DE SAFI VILLE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3 200,00** **QUINZE MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **319 200,00** **TTC**
UN MILLION SOIXANTE SIX MILLE QUATRE CENT QUARANTE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE.SAFI.
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **03/09/2021 à 11H00** **DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :
Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministre de l'Équipement, Transports et de la logistique.
SECURITE : C QUALIFICATION: C1 CLASSE: 5

Pour les sociétés non installées au Maroc :
Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés - au Port de Safi -
Tel : 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°7289/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 REGION DE MARRA-
 KECH-SAFI
 PROVINCE
 DE YOUSOUFIA
 CONSEIL PROVINCIAL
 DE YOUSOUFIA
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N°08 /AOO/CPY/2021
 Le lundi 13 septembre 2021
 à 11 Heures 00 Minutes, Il
 sera procédé, au siège du
 Conseil Provincial de Yousoufia
 –Quartier Administratif
 Ville de Yousoufia à
 l'ouverture des plis relatifs
 à l'appel d'offres ouvert sur
 offres de prix concernant :
 * Objet : Actualisation des
 études et Assistance techn-
 que au Maître d'Ouvrage
 pour le suivi et le contrôle
 des travaux d'aménage-
 ment de la traversée de la
 ville de Yousoufia (Boule-
 vard Bir Anzarane)
 Le dossier d'Appel d'Of-
 fres peut être retiré auprès
 du Service des affaires fi-
 nancières et des marches
 relevant du Conseil Pro-
 vincial de Yousoufia, il
 peut également être télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés publics
 www.marchespublics
 gov.ma
 * Le cautionnement proviso-
 ire est fixé à dix Mille Di-
 rhams (10 000,00 Dhs).
 * L'Estimation du Cout des
 prestations établies par le
 Maître d'Ouvrage est fixée

à Quatre cent quatre-vingt
 mille dhs 00 Cts TTC (480
 000,00 Dhs).
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doi-
 vent être conformes aux
 dispositions des articles 27,
 29 et 31 du décret n° 2-12-
 349 relatif aux marchés pu-
 blics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyés, par courrier
 recommandé avec accusé
 de réception, au Bureau du
 Service des affaires finan-
 cières et des Marchés rele-
 vant du Conseil Provincial
 de Yousoufia,
 - Soit déposés, contre récé-
 pissé, dans le Bureau du
 Service des affaires finan-
 cières et des Marchés rele-
 vant du Conseil Provincial
 de Yousoufia,
 - Soit remis, séance tenante,
 au Président de la Commis-
 sion d'Appel d'Offres au
 début de la séance et avant
 l'ouverture des plis.
 -Soit transmis par voie élec-
 tronique via le Portail Ma-
 roccain des Marchés Publics
 -Les Pièces justificatives à
 fournir
 Les concurrents doivent
 fournir les pièces prévues
 par l'Article 10 du Règle-
 ment de consultation
 Les concurrents installés au
 Maroc doivent fournir
 copie certifiée conforme à
 l'original du certificat
 d'agrément D17 et D18
 NB : Les Concurrents non
 installés au Maroc doivent

fournir le dossier Techn-
 que tel que prévu par
 l'article 10 du Règlement de
 consultation.
N°7292/PA
 TRADER BOX
 S.A.R.L AU- Au CAPI-
 TAL DE 100.000,00 DH
 L DISSOLUTION
 I) Aux termes du P.V. de
 l'A.G.E en date du
 26/06/2021 , l'associé
 unique de la Société dite
 : « TRADER BOX » a dé-
 cidé de : - Prononcer la
 dissolution de la société à
 compter de ce jour . Et
 Nommer en qualité de li-
 quidateur MR. QABBA
 IBRAHIM ZAKARIA.
 - Fixer le siège de la li-
 quidation à et de correspon-
 dance à LOT RIAD
 ESSALAM 3 N°3 MO-
 HAMMEDIA.
 II) Le dépôt légal est effec-
 tué auprès de tribunal de
 première instance de Mo-
 hammedia en date de
 03/08/2021 sous le numéro
 1710.
N°7293/PA
 ENTREPRENDRE BUSI-
 NESS CENTER
 MENUIALU "S.A.R.L AU"
 Constitution
 Aux termes d'un acte SSP
 en date à Casablanca du
 28/07/2021. Il a été
 Etabli les statuts d'une
 S.A.R.L AU dont les carac-
 téristiques sont les sui-
 vantes :
 DENOMINATION:

MENUIALU "S.A.R.L AU"
 OBJET :
 MENUISERIE ET ALUMI-
 NIUM, TRAVAUX DIVERS
 OU CONSTRUCTION
 LE SIEGE :
 CASABLANCA, 55 BD
 ZERKTOUNI ESPACE
 ZERKTOUNI 1ER ETG
 Q.H.
 CAPITAL SOCIAL :
 100.000,00 DHS, divisé en
 1000 parts de 100 DHS cha-
 cune:
 - Mr RIDA BENDH-
 MANE.....1000,00 Parts
 Soit un total de
 1000,00 Parts
 GERANCE : La société est
 gérée par Mr RIDA
 BENDHMANE
 ANNEE SOCIALE : Du 1er
 janvier au 31 décembre de
 chaque année.
 Le dépôt légal et l'immatricu-
 lation ont été effectués au
 greffe du tribunal de com-
 merce de Casablanca le
 17/08/2021 sous le numéro
 790045.
 RC N°513353.
N°7294/PA
 CONSTITUTION
 Dénomination: Sté «Mes-
 rouj Générale de Construc-
 tion et de Courtagé
 Immobilier » S.A.R.L.
 Activité: Travaux divers ou
 construction (Entrepreneur
 de).
 Adresse: Rue de Rabat
 N°30 Oujda.
 Capital social: 10.000,00
 Dhs.
 Durée: 99 ans.

Associés: Mr MESROUJ
 Anass CILIN n° F20747,
 Mme STITAL Souhaïla CIN
 n° F597705.
 Gérant Unique: Mr MES-
 ROUJ Anass.
 R.C N°: 37935 au Tribunal
 de Commerce Oujda.
N°7295/PA
 ROYAUME DU MAROC
 FONDATION
 DE LA MOSQUEE
 HASSAN II
 DE CASABLANCA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT PUBLIC
 N°19/2021/DT
 Le Mardi 14 Septembre
 2021 à 11 heures, il sera pro-
 cédé, au siège de la Fonda-
 tion de la Mosquée Hassan
 II de Casablanca sis Boule-
 vard Moulay Youssef - Ca-
 sablanca Anfa à l'ouverture
 des plis relatifs à l'appel
 d'offres ouvert public sur
 offres de prix concernant la
 maintenance des voitu-
 rettes électriques à la Fonda-
 tion de la Mosquée
 Hassan II de Casablanca.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré à l'adresse
 indiquée ci-dessus, il peut
 également être téléchargé à
 partir du portail des mar-
 chés publics et à partir de
 l'adresse électronique sui-
 vante : www.fmh2.ma.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être envoyé par voie
 postale aux concurrents qui
 le demandent dans les
 conditions prévues à l'arti-
 cle 19 du règlement fixant

les conditions et les formes
 de passation des marchés
 de la Fondation de la Mos-
 quée Hassan II de Casa-
 blanca ainsi que certaines
 règles relatives à leur ges-
 tion et à leur contrôle tel
 que disponible sur le site
 susmentionné.
 Le cautionnement proviso-
 ire est fixé à la somme de
 Deux Mille (2.000,00 DH)
 Dirhams.
 Le montant de l'estimation
 des prestations est de Qua-
 tre Vingt Quatre Mille Six
 Cents Dirhams (84.600,00
 DH).
 Le contenu ainsi que la pré-
 sentation des dossiers des
 concurrents doivent être
 conformes aux dispositions
 des articles 27 et 29 du rè-
 glement précité.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis au siège de
 la Fondation de la Mosquée
 Hassan II de Casablanca sis
 Boulevard Moulay Youssef
 - Casablanca Anfa ;
 - Soit les envoyer par cour-
 rier recommandé avec ac-
 cusé de réception à
 l'adresse précitée.
 - Soit les remettre au prési-
 dent de la commission
 d'appel d'offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 4 du règlement
 de la consultation.
N°7286/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

 DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE

 DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 28/2021

Le **14/09/2021 à 11h00 du matin**, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : « **Travaux d'entretien d'un ouvrage sur oued Guir au PK 3+000 de la RP7109 Province de Midelt (PC 2021)** ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(2 100,00 Dhs) Deux- mille cent dirhams**.
- L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **140 058,00 dhs (Cent quarante mille cinquante huit dirhams, 00 Cts TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jomada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	5	B 3

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELT
N°7297/PA

Royaume du Maroc
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 REGION DE L'ORIENTAL
 AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL

AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur de l'AREP de l'Oriental, informe le public que les appels d'offres ci-après sont reportés comme suit :

Appel d'offre N°	Objet	Publication	Date et l'heure de report
18/2021/AREPO	Assistance technique et suivi des travaux de construction de La route non classée Korba reliant la RN19 vers la RP6028 via douar Olad Atman relevant de la Commune Hassi Berkane -Province de Nador-	Journal Libération N°9373 en date Du 20 Au 25/07/2021	Le 30/08/2021 A 10h00
19/2021/AREPO	Assistance technique et suivi des travaux de construction de la route non classée reliant la RN6 vers douar Aghlal relevant de la Commune Mestegmer -Province de Taourirt-	Journal Libération N°9373 en date Du 20 Au 25/07/2021	Le 30/08/2021 A 11h00
20/2021/AREPO	Assistance technique et suivi des travaux de construction des routes relevant de la province de Jerada et Figuig.	Journal Libération N°9373 en date Du 20 Au 25/07/2021	Le 30/08/2021 A 12h00
21/2021/AREPO	Etude de construction des routes relevant de la Région de l'Oriental (Préfecture Oujda-Angad, et Provinces Nador, Driouch, Berkane, Jerada, Figuig, Taourirt et Guercif) en 3 lots : - Lot N°1 : Etude de construction des routes relevant de la Région de l'Oriental (Préfecture Oujda-Angad, et Provinces Nador, Driouch, Berkane, Jerada, Figuig, Taourirt et Guercif) Tranche 1- - Lot N°2 : Etude de construction des routes relevant de la Région de l'Oriental (Préfecture Oujda-Angad, et Provinces Nador, Driouch, Berkane, Jerada, Figuig, Taourirt et Guercif) Tranche 2- - Lot N°3 : Etude de construction des routes relevant de la Région de l'Oriental (Préfecture Oujda-Angad, et Provinces Nador, Driouch, Berkane, Jerada, Figuig, Taourirt et Guercif) Tranche 3-	Journal Libération N°9373 en date Du 20 Au 25/07/2021	Le 30/08/2021 A 13h00
22/2021/AREPO	Travaux de construction des routes non classées relevant de la province Nador : • Construction de la route non classée reliant centre ihaddaden et douar tanout Commune IHADDADENE • Construction de la route non classée reliant douar bouratoual et douar Sebt Ilaoumouren Commune BNI SIEDEL LOUTA	Journal Libération N°9378 en date Du 30/07/2021	Le 31/08/2021 A 11h00

N°7296/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION
DE LA MOSQUEE
HASSAN II
DE CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT PUBLIC
N°17/2021/DT

Le Mardi 14 Septembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la fourniture d'équipements de sonorisation à la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille (3.000,00 DH) Dirhams. Le montant de l'estimation des prestations est Cent Soixante Cinq Mille Six Cent (165.600,00 DH) Dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la

séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N°7290/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION
DE LA MOSQUEE
HASSAN II
DE CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT PUBLIC
N°18/2021/DT

Le Mardi 14 Septembre 2021 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la fourniture et la pose de projecteurs à leds au Complexe de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille (5.000,00 DH) Dirhams. Le montant de l'estimation des prestations est de Deux Cent Trente Cinq Mille Sept Cent Soixante Seize (235.776,00 DH) Dirhams. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la

Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N°7291/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE TEL :
06 71 66 19 18 /
06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 02/07/2021 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée Associé Unique SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination : « SOCIETE MIGUIDE DE METEORITES ET MINES » SARL AU
2- Siege social: MAGASIN N° 02 DR CHAOUF OUAHAT SIDI BRAHIM BLOC A N°98 MARRAKECH.

3- Objet social : MARCHAND DES METEORITES, MINES ET FOUSSILS IMPORT ET EXPORT DES METEORITES ET MINES, EXPLOITATION DES MINES.

4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C. 117495

5- Capital Social : s'élève à 100.000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00 dh chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, unique a savoir :

Mr. ZAID OUALGUIRAH 1000,00 PARTS
Soit au total 1000,00 PARTS

6- La Gérance : la société est gérée par le cogérant de Mr. ZAID OUALGUIRAH CIN N°PB120717 pour une durée illimitée.

7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de Marrakech

le n°
M07_21_2377151126512/2021 /D.A.C.E et immatriculé au registre de commerce sous le N°117495/2021 le 19/07/2021.
N°7307/PA

HELENE SCI
AU CAPITAL DE 10 000,00
DHS SIEGE SOCIAL : 40 BD
DE LA RESISTANCE 10
EME ETAGE CASA-
BLANCA RC N° 513135
I- Par acte notarié du 10/06/2021 les associés de la SCI HELENE ont décidé ce qui suit :

1) Changement de la raison sociale ARY DEVELOPEMENT au lieu d'HELENE SCI. 2) Transformation de la forme juridique de SCI en

SARL. 3) Nomination du gérant Mr ZINE EL ABIDINE BEDRAOUI DRISSI.
II- Cet acte a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 12 Aout 2021 sous le n° 789615.
N°7308/PA

Société «ENERGY TIRES» SARL

Aux Terme d'un acte sous seing privé en casa date du 03/05/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivant :

- Dénomination Sociale: «ENERGY TIRES»
- Forme Juridique : SARL
- Capital : Le capital social est fixé à la somme de 300.000.00 DHS divisé en 3000 parts so-

ciales de 100.DHS.
- Siège Sociale : 82 RUE RABIA AL ADAOUA ESC B ETG 2 CASABLANCA
- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : Commercialisation de pneus, la vente de pièces automobiles.
- Gérance : Mr OUHOUNOUS LAHCEN, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.
- Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 790168 en date du 18/08/2021.
- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°513483.
N°7309/PA

قرار عاملة 2021

القاضي يفتح البحث العمومي الخاص بدراسة التأثير على البيئة لأشغال بناء ميناء الداخلة الأطلسي الجديد، المقدم من طرف وزارة التجهيز والنقل واللوجستيك والماء والواقع بنفوذ جماعة العروكوب بإقليم وادي الذهب

إن والي جهة الداخلة وادي الذهب، عامل إقليم وادي الذهب

* بناء على مقتضيات الظهير الشريف بمثابة قانون رقم 168-75-1 الصادر بتاريخ 25 صفر 1397 (15 فبراير 1977) المتعلق باختصاصات العامل كما تم تغييره و تنميته بالظهير الشريف بمثابة قانون رقم 1-293-93-1 بتاريخ 19 ربيع الثاني 1414 (6 أكتوبر 1993)،

* بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم 1-02-269 الصادر بتاريخ 25 رجب 1423 (03 أكتوبر 2002) القاضي بتنفيذ القانون رقم 79.00 المتعلق بتنظيم المعاملات والإقليم كما تم تغييره وتنميته.

* بناء على القانون رقم 12-03 المتعلق بدراسة التأثير على البيئة الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 01-03-60 الصادر في 10 ربيع الأول 1424 الموافق ل (12 ماي 2003)،

* بناء على المرسوم رقم 564.04.02 الصادر في 05 ذي القعدة 1429 (04 نونبر 2008) المتعلق بتحديد كفايات تنظيم اجراء البحث العمومي المتعلق بالمشاريع الخاضعة لدراسة التأثير على البيئة،

* بناء على الدورية المشتركة بين وزارة الداخلة وكتابة الدولة لدى وزير الطاقة والمعادن والماء والبيئة المكلفة بالماء والبيئة عدد 1998 D بتاريخ 17 مارس 2009 حول تفعيل المراسيم التطبيقية للتلوث 12-03 المتعلق بدراسة التأثير على البيئة .

* بناء على مذكرة السيد وزير الداخلة رقم 21594 الصادرة بتاريخ 14 دجنبر 2011 المتعلقة بالمسطرة البديلة المؤقتة لإجراء البحث العمومي.

* بناء على رسالة السيد مدير المركز الجهوي للاستثمار لجهة الداخلة وادي الذهب عدد 1000 بتاريخ 16 يوليوز 2021 والمتعلقة باطلب المقدم من طرف وزارة التجهيز والنقل واللوجستيك والماء والقاضي بإجراء البحث العمومي بخصوص أشغال بناء ميناء الداخلة الأطلسي الجديد بنفوذ جماعة العروكوب بإقليم وادي الذهب.

يقرر ما يلي:

الفصل الأول : يفتح بحث عمومي ابتداء من يوم 2021... بمقر قيادة العروكوب وكذا بمقر جماعة العروكوب، بخصوص أشغال بناء ميناء الداخلة الأطلسي الجديد المقدم من طرف وزارة التجهيز والنقل واللوجستيك والماء.

الفصل الثاني : يودع ملف البحث العمومي مرفقا بهذا القرار وكذا السجل أو السجلات المعدة لتلقي ملاحظات واقتراحات السكان المعنيين بمقر قيادة العروكوب وكذا بمقر جماعة العروكوب ، طيلة عشرين (20) يوما وهي مدة البحث العمومي.

ويبقى القرار ملصقا بمقر قيادة العروكوب وكذا بمقر جماعة العروكوب لمدة خمسة عشر (15) يوما كاملة قبل افتتاح البحث العمومي وكذا طيلة عشرين (20) يوما وهي مدة البحث العمومي.

الفصل الثالث : السكان المعنيون بالبحث العمومي هم السكان القاطنون بجوار المشروع، المتواجد بالجماعة الترابية العروكوب ، في حدود منطقتي تأثير المشروع الخاضع لدراسة التأثير على البيئة.

الفصل الرابع : تتألف اللجنة المكلفة بإجاز البحث العمومي من:

- قائد قيادة العروكوب رئيسا
- وعضوية كل من :
- رئيس جماعة العروكوب ،
- مدير المركز الجهوي للاستثمار،
- المدير الجهوي للتجهيز والنقل واللوجستيك والماء،
- المدير الجهوي للبيئة،
- ممثل مديرية الموانئ والملاحة العمومي البحري،
- رئيس قسم الشؤون القروية بالولاية،
- رئيس قسم التعمير والبيئة بالولاية،
- يمكن لرئيس اللجنة ان يستدعي كل شخص او هيئة عمومية او خاصة بإمكانها مساعدة اللجنة المذكورة في مهمتها.

الفصل الخامس : مباشرة بعد انصرام مدة البحث العمومي يطلق رئيس اللجنة السجل أو السجلات المخصصة لهذا الغرض و يعقد اجتماعا مع اعضاء اللجنة المذكورة بعد توقيعهم على هذه السجلات .
- تعد اللجنة تقريرها متضمنا ملخصا عن ملاحظات ومقرحات السكان حول المشروع وترسله إلى رئيس اللجنة الجهوية لدراسة التأثير على البيئة داخل أجل ثمانية (8) أيام ابتداء من تاريخ إغلاق البحث العمومي.

الفصل السادس : يعهد بتنفيذ هذا القرار الى رئيس اللجنة المكلفة بتنظيم البحث العمومي للمشروع المتواجد في دائرة نفوذها الترابي.

ROYAUME DU MAROC
---O-O-O---
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE
DU LOUKKOS -TETOUAN

Avis de report N°01/2021 de date limite de remise des offres de l'appel d'offres N° 31/ABHL/2021 du 23-08-2021

Le Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, porte à la connaissance du public et à l'ensemble des concurrents que des rectifications ont été apportées au niveau de l'appel d'offres n° 31/ABHL/2021 relatif à l'achat et installation des équipements hydromécaniques et électromécaniques des barrages de la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos au titre de l'exercice 2021.

La date d'ouverture prévue initialement le 23/08/2021 à 10h30 est reportée au 31/08/2021 à 10h30 au bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan.

La version rectifiée du dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DELEGATION PROVINCIALE DE TÉTOUAN
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
N°09/DMST/2021.
SEANCE PUBLIQUE**

Le 17/09/2021 à partir de 10H, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour:

La maintenance préventive et corrective, y compris toutes pièces de rechange des équipements du laboratoire installé aux formations sanitaires relevant de la délégation provinciale de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

- Cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 DH (DIX MILLE Dirhams)
- L'estimation des couts des

prestations établie par le Maire d'Ouvrage est fixé à la somme de : 701 880,00 DH T.T.C (SEPT CENT UN MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013, relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.

N°7303/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DELEGATION PROVINCIALE

**ROYAUME DU MAROC
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
N°15/DMST/2021.
SEANCE PUBLIQUE**

Le 15/09/2021, à partir de 10h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix relatif à :

La maintenance préventive et corrective y compris toutes pièces de rechange, des équipements de neurochirurgie, installées au niveau du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, relevant de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

• Cautionnement provisoire est fixé à : 2 000,00 DH (Deux mille Dirhams)

- L'estimation des couts des prestations établie par le Maire

d'Ouvrage est fixé à la somme de : 168 000,00 DH T.T.C (Cent soixante huit mille Dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013, relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.

N°7304/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
D.A.A**

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
N° 31/2021/GDE/INDH**

Le 13 Septembre 2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Fourniture, installation et mise en marche 1 unité de traitement et de distribution d'eau au Centre d'Hémodialyse à l'Hôpital Sidi Moha-

**MED BEN ABDELLAH
RELEVANT DE LA DELEGATION DE LA SANTÉ,
PROVINCE D'ESSAOUIRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires administratives de la province. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est : Trente Mille Dirhams 30 000,00 DH.

L'estimation des couts des prestations est : Un Million Trois Cent Cinquante Six Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams TTC (1 356 480,00DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division des affaires administratives au secrétariat général de la province d'Essaouira.

- Soit déposer leurs plis contre récépissé à la division précitée.

- Soit envoyer par courrier électronique.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du secrétariat général de la province d'Essaouira, division des affaires administratives de la province avant le 10 Septembre 2021 à 16H00.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°7305/PA

**BOUCLIER DESIGN ET
SERVICES "BDS" SARL**
Au capital
de 10 000,00 dirhams
Siège social : 61 AV LALLA
YACOUT ANGLE MUSTA-
PHA MAANI 2°ETG N°85
CASABLANCA
RC : 341887

Aux termes des délibérations de l'AGEO du 16 juillet 2021, il a été décidé de : 1. L'assemblée générale après avoir pris connaissance de la cession des parts intervenue suivant acte de cession sous seing privé du 10 décembre 2020, constate que :

Mr RIVAS SEBASTIEN EMMANUEL a cédé 42 parts soit Quarante-deux « 42 » parts de 100,00 Dirhams chacune, lui appartenant en faveur de :

- 8 Parts à Mr THEOBALD LAURENT
- 34 Parts à Mr LIONEL VALENTINI

2. L'Assemblée générale a accepté la démission de Mme MORTADA SANAA de sa fonction de gérante, et nomme Mr LIONEL VALENTINI gérant de la société "BOUCLIER DESIGN ET SERVICES BDS" S.A.R.L pour une durée illimitée.

3. L'Assemblée générale en conséquence des résolutions précédentes décide une refonte intégrale des statuts, ces derniers comporteront toutes les modifications antérieures y compris celles du présent procès verbal.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°790171en date du 18/08/2021

N°7306/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DIRECTION DE L'ÉPIDÉMIOLOGIE
ET DE LUTTE CONTRE LES MALADIES
AVIS D'APPEL D'OFFRES**

N° 05/2021/DELM/SA/INV

RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES ET AUTO ENTREPRENEURS

Le 14/09/2021 à 10 heures il sera procédé dans les bureaux de la Cellule de Coordination des Marchés du Ministère de la Santé, sise, Avenue Hassan II Km 4,5 Route de Casablanca, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° : 05/2021/DELM/SA/INV pour l'achat de :

Achat de : Matériel informatique (lot 1) Mobilier du bureau (lot 2)

Destinés à la direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies.

Lieu de livraison : Dépôt de la direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal - Rabat

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service administratif de la direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :

LOT N°	Montant de la Caution Provisoire en DHS
1	5000,00 (Cinq mille dirhams)
2	5000,00 (Cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

1	Huit cent seize mille neuf cent soixante dirhams	816 960,00
2	Sept cent dix-sept mille trois cent soixante dirhams.	717 360,00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics, et l'arrêté du ministère de l'économie et des finances* 3011-13 de (30 OCTOBRE 2013) portant application de l'article 156 du décret sus-cité. L'ARTICLE 25 tels qu'il est été modifié et complété par le décret n°2-19-69 du (24/05/2019).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la Cellule de Coordination des Marchés du Ministère de la Santé, sise, Avenue Hassan II Km 4,5 Route de Casablanca, Rabat,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- La documentation technique et Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Cellule de Coordination des Marchés du Ministère de la Santé, sise, Avenue Hassan II Km 4,5 Route de Casablanca, Rabat, avant le 13/09/2021 à 14 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°7302/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTES
28/DRPS/ANP/SPV/2021**

SEANCE PUBLIQUE

Le 13/09/2021 à 11H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE DALLAGE DE L'ACCES A LA PLAGE CAP BADDOUZA OPERATION PLAGES PROPRES 2021*

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2 500,00 DEUX MILLE CINQ CENT DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 298 000,00 TTC
DEUX CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE DEUX CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI (ATLANTIQUE) SAFI (PORT DE SAFI)
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n°20-14 en date du 04/09/2014 ;
- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: 03/09/2021 à 11H00 DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique:

SECTEUR: B QUALIFICATION: B.11 CLASSE: 5

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés, 28/DRPS/ANP/SPV/2021
Tel 05 24 46 42 20 - 05 24 46 29 03 - 06 20 49 42 20 - Fax: 05 24 46 28 64.



N°7301/PA

- Bonjour, Maman. Je te fais du café ? dis-je d'une voix qui se force à être joyeuse. Pas de réponse. Je mets l'eau à chauffer. Les meubles en acajou luisent dans la pénombre. Je les connais depuis toujours, ils ont suivi mes parents de Bruxelles à Bruges, de Bruges à Manosque, de Manosque à Bruxelles. Fin du périple. Où iront-ils ensuite ? Leur futur est inconnaissable, comme l'est devenu le caractère de ma mère. Alors qu'elle a été la femme la plus prévisible qui soit. Les mêmes situations entraînaient toujours les mêmes remarques sans la moindre variante. Si nous nous promenions en voiture dans le Lubéron ou sur le plateau de Valensole et que je lui signalais la beauté d'un village perché au sommet d'une colline : «Faut pas avoir mal aux jambes et faut pas avoir oublié le pain» était son commentaire immuable.

Tout aussi prévisibles étaient ses crises de colère, l'hostilité, les bouderies, l'atmosphère empoisonnée qu'elle distillait dans toute la maison quand elle n'était pas contente. Des prions ravageurs de neurones l'ont changée du tout au tout. Ma mère n'est plus ma mère ? Elle vit dans un monde inaccessible, ses propos me sont devenus indéchiffrables. Ma sœur, qui ne veut surtout pas imaginer d'autres univers que le sien, lui parle comme si «elle avait toute sa tête». Et ne réveille même plus la vieille

hostilité chez ma mère.

Liliane, son ennemi irrédécible, son fidèle miroir.

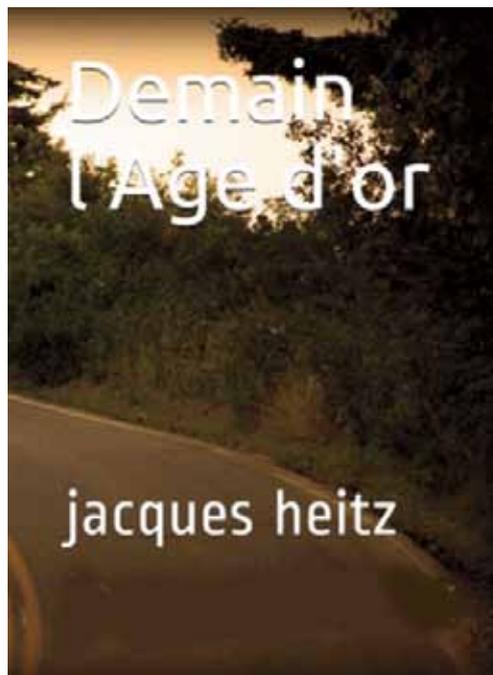
Le café est prêt. Je l'annonce à ma mère et crois voir flotter l'ombre d'un sourire sur ses lèvres desséchées. D'une bonne humeur résolue, je plaisante en la portant du lit à la table. Peignoir, châles. Le café au lait passe bien, elle ne tousse que deux ou trois fois, mais me fait craindre à chaque fois qu'elle ne s'étrangle comme papa. Elle n'a pas parlé jusqu'à présent puis soudain : - Les vieux, dit-elle, on ne les touche jamais. Ils sont comme des pest... des pestiférés.

Sa phrase me frappe comme la foudre. «Lépreux ! Lépreux !» me crie Meerschout et des dé-mangeaisons m'électrisent la peau.

-Mais pas du tout, dis-je. D'ailleurs je vais te masser.

Je passe derrière sa chaise, effleure son châle pelucheux, pose mes mains sur ses épaules. Mes doigts sont lents, je pétris avec précaution le reste de chair entre les os fragiles, du bois, des brindilles presque. Elle pousse quelques profonds soupirs, de bien-être sans doute si ce mot a encore un sens pour une aussi vieille dame.

Je ne la recouche pas. Je l'installe dans le canapé, le corps et la tête calée par des coussins. Il lui reste des traces de café aux coins de la bouche, que j'essuie avec



une des précieuses serviettes de table à l'ancienne, les initiales de l'épouse et de son mari brodées entrelacées.

- Manosque... l'Age d'Or... il y a à peine quelques mois...il y a si longtemps... jamais plus, je sais maintenant ce que ça veut dire :

jamais plus. Tu te souviens que Papa chantonnait le matin en faisant le café ? Il était toujours de bonne humeur.

- Ton père, dit-elle, soudain furieuse, chantait même en dormant. Elle a donc entendu, compris, réagi. Ce souvenir-là n'a pas

été détruit. Rien de plus déroulant que ces accès de lucidité, ces phrases sensées, parfois même des dialogues, suivis de longues plongées dans un ailleurs où on ne peut la suivre. Son regard à nouveau est opaque, fixé sur le mur en face. Comme si je n'existais plus.

- J'ai besoin, maman, de te redire qui je suis. Parce que j'ai l'impression parfois que tu ne le sais plus. Je suis ton fils, qui a reçu en héritage ton eczéma, léger chez toi, handicapant chez moi. Tu m'as aussi communiqué tes angoisses et tu m'as reproché de t'abandonner. J'ai passé une thèse de doctorat que tu n'as jamais lue sur Malcolm Lowry que tu n'as pas lu non plus. Ce que je comprends, c'est compliqué, et c'est en anglais. Mais tu n'es jamais venue me voir quand je faisais du sport et participais à des compétitions importantes pour moi. Je me suis marié avec Mathilde Verbeke et là j'ai eu toute ton approbation. Tu trouvais que ses parents étaient forcément des

Recettes

Brochettes de poulet et nectarine

Ingrédients

Recette pour 4 personnes
600 g de nectarines soit 4 (bien fermes)
400 g de blancs de poulet soit 4
40 g d'huile d'olive
30 g de vinaigre balsamique
2 g de fleur de sel
1 g de poivre

Préparation

Concasser les baies de Sichuan.
Couper chaque blanc de poulet

en 8 morceaux. Mélanger le poulet avec l'huile, le vinaigre et les baies. Couvrir et réserver au réfrigérateur pendant 1 heure environ.

Préchauffer le four à 190°C (th. 6/7) ou préparer le barbecue.

Couper les nectarines en 8 quartiers. Sur les piques en bois, alterner poulet et nectarines.

Enfourner pendant 20 minutes environ, ou mettre à cuire sur le barbecue. A la sortie du four, parsemer de fleur de sel. Déguster aussitôt.



Chasseur de grottes en Slovénie Le paradis des spéléologues

Une simple fissure dans le sol, des herbes folles vacillant sous la pression des courants d'air souterrains, et voilà Ludvik Husu, un retraité slovène passionné des profondeurs, sur la piste d'une nouvelle grotte.

En 50 ans d'une inlassable quête, il ne compte plus les cavités qu'il a découvertes dans la spectaculaire région du Karst, où les premiers animaux cavernicoles au monde ont été observés il y a environ deux siècles.

Plus de 14.000 grottes ont déjà été cartographiées dans ce pays d'Europe centrale certes petit par la taille - 20.300 kilomètres carrés - mais dont les entrailles constituent un réseau exceptionnel de galeries et de salles enfouies.

"C'est l'hiver qu'on a le plus de chances de tomber sur un site encore inexploré", quand les températures extérieures sont plus fraîches que sous la surface, créant des remontées d'air chaud, explique à l'AFP le sexagénaire.

Récemment, il a déniché une grotte de 60 mètres de profondeur et l'a baptisée du nom de son fils, Matej.

Mû par une "curiosité" insatiable, Ludvik Husu aime arpenter ces terres pleines de surprises, à la frontière avec l'Italie, les yeux rivés au sol, à la recherche d'indices.

Mettre la main sur un lieu in-

connu, creuser puis descendre, muni de cordes et d'une lampe frontale, c'est pour lui comme déguster un trésor. Qui sait ce qui repose sous terre depuis des millénaires ?

L'engouement des deux millions de Slovènes pour les abîmes remonte à loin: Vilenica, la plus ancienne grotte d'Europe, se visite depuis 1633!

On y trouve aussi les plus longues du continent: le réseau de Postojna, qui s'étend sur 24 kms.

Il fut découvert en 1818, quand la Slovénie était sous le contrôle des Habsbourg, grâce au lampiste Luka Cecer, chargé de préparer l'éclairage d'une visite de l'empereur autrichien François 1er. "Il y a ici un monde nouveau, il y a ici un paradis!", se serait-il alors exclamé.

Plus tard, il y trouvera "le premier animal cavernicole, le coléoptère Leptodirus hochenwartii", explique à l'AFP le guide Stanislav Glazar.

On sait désormais que ce berceau de la biospéléologie abrite plus de 150 espèces, parmi lesquelles les fameux protées anguillards aux allures de "bébés dragons" avec leur forme allongée, leur gueule carrée et leur couleur rose.

Cet animal aquatique "peut vivre jusqu'à 100 ans, atteindre une longueur de 25 à 35 cm et rester sans nourriture pendant presque 12

ans. C'est fantastique", s'enthousiasme M. Glazar, intarissable sur le sujet.

Postojna vit aussi apparaître le premier train touristique souterrain, en 1872, qui se faufile entre de multiples "stalagmites, stalagmites, colonnes, piliers et draperies".

Passages secrets reliés à un château, lieu de remise d'un prix littéraire, concerts de musique classique ou même matchs de basket: il y en a pour tous les goûts dans les grottes slovènes, devenues un atout touristique.

Les astronautes de l'Agence spatiale européenne (ESA) s'aventurent également dans ces espaces confinés.

Ils forment un terrain d'entraînement "exceptionnel", souligne Tomaz Zorman, responsable des grottes de Skocjan, un site classé au patrimoine de l'Unesco qui a accueilli une mission en 2019.

"Le monde karstique est exactement comme peut l'être l'espace: c'est un environnement inconnu dans lequel vous ne savez pas à quoi vous attendre à la prochaine étape", détaille-t-il, du sommet d'un vertigineux canyon souterrain.

Un univers des ténèbres qui n'effraie pas le téméraire Ludvik Husu, au moment d'explorer des terrains vierges: "Je ne ressens aucune crainte. Les peureux n'ont qu'à rester chez eux".

Portrait



D'une enfance tragique aux Jeux paralympiques *Le destin exemplaire d'Asiya Mohammed*

À deux ans, Asiya Mohammed était heureuse par un train près de chez elle au Kenya et perdait ses deux jambes et plusieurs doigts avant de devenir orpheline sept ans plus tard; plutôt que succomber à l'adversité, elle est devenue une para-athlète de haut niveau.



Je préférerais l'aviron à cause de l'atmosphère amicale et j'ai décidé d'en faire jusqu'à ce que j'arrive à me qualifier pour les JP

Elle est aussi la première rameuse kenyane à s'être qualifiée pour les Jeux paralympiques de Tokyo qui débutent à la fin du mois. Pourtant, la pétillante jeune femme de 29 ans, élevée par un cousin et professeure de formation, ne pensait pas au sport avant de se préoccuper il y a cinq ans de sa prise de poids.

"En tant qu'handicapée, je pesais 70 kilos, ce qui inquiétait beaucoup les membres de ma famille. Ils m'ont conseillé de faire du sport pour perdre du poids et rester en forme", se rappelle-t-elle.

Elle avait alors le choix dans sa ville de Mombasa, sur la côte orientale du Kenya, entre tennis, badminton ou aviron. Elle a choisi...les trois, remportant des médailles dans plusieurs compétitions et lors d'épreuves de marathon en fauteuil.

Mais c'est l'aviron qui lui permet aujourd'hui d'aller à Tokyo pour participer aux épreuves de skiff PR1.

"Je me suis rendu compte que je préférerais l'aviron à cause de l'atmosphère amicale et j'ai décidé d'en faire jusqu'à ce que j'arrive à me qualifier pour les Jeux paralympiques", confie Asiya. "J'ai décidé d'abandonner l'enseignement complètement et de m'investir totalement dans le sport, surtout l'aviron".

La jeune femme s'est qualifiée pour sa première compétition internationale, la Gavirata Regatta en Italie, en mai 2019.

"Elle a terminé avant-dernière mais sa passion et son intérêt pour l'aviron ont impressionné les entraîneurs internationaux qui assistaient à l'épreuve. Ils ont estimé qu'il ne lui

faudrait pas longtemps pour se qualifier pour les championnats du monde et les paralympiques", se remémore Joshua Kendagor, un officier de marine kényan qui officie comme entraîneur d'Asiya et l'accompagnera à Tokyo.

Elle s'est qualifiée lors des Jeux pré-paralympiques à Tunis en octobre 2019, en triomphant de sept autres concurrentes qui, comme elle, ne rament qu'à la force de leurs bras.

Mais le parcours n'a pas été facile pour Asiya. Elle a dû surmonter de nombreux obstacles et frustrations, à la fois comme handicapée et comme femme, venant à manquer de fonds et de soutien de la part des fédérations kényanes.

Elle a dû emprunter un équipement auprès de ses partenaires de l'équipe masculine pour pouvoir concourir à Tunis, sa propre fédération n'étant pas en mesure de lui en fournir un.

"J'étais tellement découragée et frustrée quand la Fédération kényane d'aviron et la Fédération kényane paralympique m'ont dit qu'elles ne soutiendraient pas de rameuses aux qualifications pré-olympiques, en raison du manque de fonds. Alors que mes collègues masculins avaient reçu un soutien financier total du Comité olympique national kényan (NOCK)", regrette-t-elle.

Sa famille et ses amis ont décidé de financer le prix de son billet d'avion pour la Tunisie. Avec une belle récompense: elle est la seule rameuse kényane qualifiée pour les Jeux paralympiques. "Après les championnats, la Fédération internationale d'aviron m'a promis deux skiffs, l'un pour m'entraîner et l'autre pour les



Asiya a dû surmonter de nombreux obstacles et frustrations, à la fois comme handicapée et comme femme

épreuves des Jeux paralympiques. Jusqu'à maintenant, je ne les ai pas reçus", constate l'athlète.

"Je ne veux pas finir dernière. Je suis très réaliste", conclut-elle. Son but ? Être dans le dernier groupe de six de la finale du simple PR1 et tenter de gagner une médaille. "Je ramerai jusqu'à ce que je gagne une médaille aux Jeux paralympiques", lance Asiya.

Sport

Message de condoléances et de compassion de S.M le Roi à la famille de feu Omar Boucetta



S.M le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion aux membres de la famille de feu Omar Boucetta, l'ancien président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

En cette douloureuse circonstance, le Souverain exprime aux membres de la famille du défunt et, à travers eux, à sa grande famille sportive, Ses

vives condoléances et Ses sincères sentiments de compassion suite à cette perte cruelle, implorant le Très-Haut de leur accorder patience et réconfort.

Dans ce message, S.M le Roi loue le patriotisme sincère du défunt, les qualités professionnelles dont il a fait montre dans l'exercice des différentes fonctions qu'il a assumées avec abnégation et dévouement dans les domaines médical, sportif ou gouvernemental, ainsi que son attachement indéfectible au Glorieux Trône Alaouite et aux constantes de la Nation et ses sacralités.

Le Souverain implore le Tout-Puissant de rétribuer amplement le regretté pour ses actions louables au service de la patrie et de l'accueillir en Son vaste paradis parmi Ses fidèles vertueux.

Le Souverain implore le Tout-Puissant de rétribuer amplement le regretté pour ses actions louables au service de la patrie et de l'accueillir en Son vaste paradis parmi Ses fidèles vertueux.

Raja-Ittihad Jeddah, le dernier choc de la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions

Les Verts déterminés à étoffer leur palmarès par un deuxième trophée régional

Place, enfin, à la finale de la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions, programmée ce samedi soir à partir de 21 heures au Complexe Moulay Abdellah de Rabat avec comme protagonistes, le Raja de Casablanca et l'Ittihad de Jeddah d'Arabie Saoudite.

Une belle affiche en perspective entre deux équipes comptant sur des effectifs aguerris, décidées à ne pas lâcher du lest au terme de ce dernier acte de ce concours copieusement doté. Le vainqueur aura droit à un sacré pactole de 6 millions de dollars, au moment où le finaliste malheureux devra se contenter d'un joli chèque de 2,5 millions de dollars.

Pour les Verts, il n'y a pas que l'enjeu financier devant éponger leur ardoise de pas mal de dettes et de litiges, mais surtout la symbolique du trophée qui porte le nom de S.M le Roi, d'autant plus que l'opposition se déroule à la maison même si elle sera à huis clos à cause du contexte sanitaire dû à la pandémie de Covid-19.

En vue de préparer dans de bonnes conditions cette confrontation, le comité du Raja a jugé bon de peaufiner les ul-

times réglages dans l'excellent cadre du Complexe national de football Mohammed VI à Maamora, loin de toute pression surtout après la déconvenue romaine. Une concentration à laquelle ont pris part les éléments auteurs de la campagne 2020-2021, puisque le coach du club, Lassad Jarra Chabbi, a décidé de ne pas faire appel aux nouvelles recrues.

Bien entendu, le staff technique des Verts a certainement retenu la leçon de cette défaite par 5 à 0 devant l'AS Rome avant de tourner la page et de se focaliser pleinement sur cette finale qui sera sifflée par un trio d'arbitrage égyptien conduit par Mahmoud El Benna, secondé par Mahmoud Abou Rijal et Ahmed Houssam Taha.

Une rencontre qui intervient alors que la sérénité tant espérée est apparemment de retour dans la demeure rajaouie après que le club a été autorisé par la FIFA à recruter de nouveau du moment où il a réglé quelques litiges en suspens, sans oublier qu'il a pu aussi éponger des arriérés de salaires et de primes de joueurs.

Une situation stable à même de garantir un environnement sain, ce qui



doit se répercuter sur le mental des joueurs, déterminés à s'adjuger le titre comme l'a fait savoir le capitaine de l'équipe, Mohcine Moutawalli. Celui-ci, plus que d'autres, aura à cœur de pouvoir brandir ce trophée, lui qui avait été écarté du groupe parti à Ouagadougou pour gagner la Coupe de la Confédération.

Cette finale, ça sera aussi la dernière sortie de Soufiane Rahimi sous les couleurs du Raja avant son départ pour les Emirats afin de rejoindre son nouveau

club d'Al Ain. Un match que l'attaquant rajaoui voudra absolument réussir pour quitter le club de ses premières amours sur une bonne note : une consécration régionale qui s'ajoute à l'étoile continentale.

Bref, la partie est bien loin d'être une mince affaire face à un adversaire de renom non seulement sur le plan local mais aussi sur la scène asiatique. L'équipe où évolue l'ex-international marocain Karim Ahmadi a déjà entamé sa saison en championnat, enregistrant jusqu'ici

une défaite d'entrée devant la formation d'Al Faihaa avant de se ressaisir lors de la seconde journée, en surclassant l'équipe d'Araïd.

Il convient de rappeler en dernier lieu que le Raja et le Wydad avaient déjà gagné la Coupe arabe des clubs champions dans son ancienne formule, respectivement en 2006 et en 1989.

Mohamed Bouarab

Report de l'AG du Raja

Le comité dirigeant du Raja a décidé de reporter la date de l'assemblée générale du club au 14 septembre prochain au lieu du 27 août courant.

Ce report, d'après le bureau dirigeant, se justifie par le contexte sanitaire actuel qui ne permet pas de tenir en présentiel les travaux de cette assemblée tant attendue par l'ensemble des Rajaouis.

Donnarumma motivé par la concurrence avec Navas

La concurrence avec Keylor Navas pour garder la cage du Paris SG est "une motivation supplémentaire", a assuré Gianluigi Donnarumma, jeudi dans un entretien au Corriere dello Sport où il revient sur les raisons de son départ de l'AC Milan.

"Je suis resté huit ans à Milan, c'était ma maison, j'y ai vécu des moments magnifiques", assure le portier de 22 ans, désigné meilleur joueur de l'Euro remporté par l'Italie au début de l'été.

"Je resterai toujours un supporter du club. (...) Huit ans ne s'oublient pas, mais j'avais besoin de changer pour grandir, pour m'améliorer et devenir plus fort. J'ai ressenti le besoin de nouveaux espaces, d'une nouvelle réalité", ajoute-t-il.

Donnarumma, qui était en fin de

contrat chez les Rossoneri, assure avoir fait ses choix "seul", précisant que son agent, l'influent Mino Raiola, "respecte le souhait de ses joueurs à 100%" avant "bien sûr de tout faire pour satisfaire leurs demandes".

Au PSG, où il poursuit actuellement sa préparation sans avoir encore disputé de match, il affirme se sentir "très bien, très détendu": "La saison dernière, l'équipe n'a pas gagné la Ligue 1 mais le vrai objectif est autre: la Ligue des champions", indique le gardien italien, qui n'a encore jamais disputé le moindre match de C1 dans sa carrière.

Quant à la concurrence qui l'attend face à l'expérimenté Costacien Navas, 34 ans: "C'est une motivation supplémentaire, quelque chose qui me fascine", dit-il, pas spécialement inquiet.

Paralympiques 2020

Lancement d'une campagne mondiale en faveur des personnes handicapées

Une campagne mondiale en faveur des 1,2 milliard de personnes en situation de handicap dans le monde a été lancée jeudi sous la houlette du Comité international paralympique (CIP), soutenue par un large éventail d'organisations internationales.

Nommée WeThe15 ("nous les 15"), cette campagne vise à être "le plus grand mouvement en faveur des droits humains" jamais lancé, représentant les 15% de la population mondiale en situation de handicap, selon des chiffres des Nations unies.

Réunissant des organisations des mondes du sport, des droits de l'Homme ou des arts et soutenue par des entreprises, la campagne est lancée à moins d'une semaine de l'ouverture à

Tokyo des Jeux paralympiques (24 août-5 septembre).

"Nous pensons que cela va vraiment changer la donne", a déclaré à l'AFP le président du CIP, Andrew Parsons. "Les Paralympiques à Tokyo peuvent être une tribune pour cela. C'est incroyable".

Plus de 125 monuments dans le monde, de l'Empire State Building à New York au Colisée à Rome, seront illuminés de la couleur violette adoptée par WeThe15, qui s'inspire d'autres mouvements de protection des droits de la personne comme Black Lives Matter ou #MeToo.

"Nous voulons inscrire le handicap au centre de l'ordre du jour sur l'inclusion", a dit le porte-parole du CIP, Craig Spence. "Il y a eu tellement de

progrès ces dernières années en termes de diversité raciale, sexuelle et de genre. Mais le handicap a été oublié, bien qu'il soit au croisement de ces trois domaines".

La campagne sera relayée sur les réseaux sociaux, et soutenue par des célébrités comme l'ex-footballeur anglais David Beckham ou la diva de la télévision américaine Oprah Winfrey. Les Jeux Invictus, compétition pour soldats blessés et handicapés lancée à l'initiative du prince Harry, sont aussi impliqués.

La campagne doit durer dix ans, chaque année devant être dédiée à un aspect différent de la discrimination dont sont victimes les personnes en situation de handicap, dont l'emploi et l'éducation.

À l'occasion de la fête de la jeunesse
**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**
ont l'insigne honneur de présenter à
SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement
au Glorieux Trône Alaouite.

